

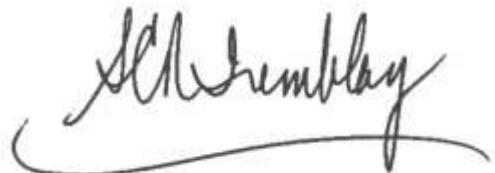
AVIS DE CONVOCATION

CONSEIL DES ÉCOLES PUBLIQUES DE L'EST DE L'ONTARIO

MEMBRES DU CONSEIL

RÉUNION ORDINAIRE	
Denis M. Chartrand Président Orléans, Beacon Hill, Cyrville	Date Le mardi 23 mars 2021
Roda Muse Vice-présidente Cumberland	Lieu Réunion virtuelle
Warsama A. Aden Rideau-Vanier, Rideau-Rockcliffe	17h30 Comité plénier à huis clos restreint Vidéoconférence
Lise Benoit-Léger Stormont, Dundas, Glengarry	18h15 Comité plénier à huis clos Vidéoconférence
Louis Carrière Élève conseiller	19h Réunion en public Vidéoconférence
SONT CONVOQUÉS	
Présidence	D.M. Chartrand
Membres du Conseil	W.A. Aden, L. Benoit-Léger, L. Carrière, A. Dubé, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, M. Roy, C. Stitt, P. Tessier
Direction de l'éducation et secrétaire-trésorière	S.C.R. Tremblay
Surintendances	A.H. Aïdouni, C.C. Bouchard, M.C. Desrosiers, C. Dussault, A. Mahoney, et S. Vachon
Secrétaire de séance	S. Chiquette, A. Deveau, L. Yahiaoui
SONT INVITÉS	
Directions de services administratifs	S. Brabant, M. Chrétien, N. Cardinal, F. Laperle, É. Lessard, M. Routhier Boudreau, D. Ryan
Personnel administratif	C. Guidolin
VIDÉOCONFÉRENCE	
<p>Si vous êtes un membre de la communauté et vous désirez vous joindre à la réunion, veuillez contacter Mme Sophie Chiquette @ sophie.chiquette@cepeo.on.ca copie Mme Claudia Guidolin @ claudia.guidolin@cepeo.on.ca avant 15 heures le mardi 23 mars 2021.</p> <p>En cas de difficulté technique, veuillez communiquer avec nous aux adresses indiquées ci-dessus.</p>	

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière,






ORDRE DU JOUR
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 23 MARS 2021

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

- 1.1 Déclaration de conflits d'intérêts
- 1.2 Absences autorisées

2. Séance en Comité plénier à huis clos

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE À 19 h
Reconnaissance du territoire autochtone

Nous voulons commencer en soulignant que les terres sur lesquelles nous sommes réunis font partie du territoire traditionnel non cédé du peuple anishinabe algonquin.

3. Questions de l'assistance

4. Audition et réception des délégations

- 4.1 Présentation d'un parent de Louise-Arbour - port du masque dans les écoles 1-16

5. Audition et réception des présentations

- 5.1 Cueillette de données sociodémographiques 17-20
- 5.2 Vision pédagogique de l'é.s.p. Pierre-de-Blois 21-35

6. Adoption de l'ordre du jour

7. Adoption des procès-verbaux

- 7.1 Réunion ordinaire du Conseil, le 23 février 2021 36-44

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux 45

9. Étude des questions pour décisions et rapport des comités

- 9.1 Rapport du Comité plénier à huis clos, le 23 mars 2021 Séance tenante
- 9.2 Rapports et recommandations du Comité de participation des parents, le 10 mars 2021 46
- 9.3 Révision de la politique PER_05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel 47-59
- 9.4 Bourses du CEPEO 60-61

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

12. Rapports d'information

12.1	COVID-19 : mise à jour	62-67
12.2	Des élèves conseillères scolaires et du RECFO	68
12.3	De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière	69-71
12.4	De la présidence et de la vice-présidence	72-76
12.5	Des membres	
12.6	ACEPO FNCSF	77-78

13. Retour en Comité plénier et rapport public (s'il y a lieu)

14. Levée de la réunion

Bonjour,

Nous sommes reconnaissants pour l'opportunité de mener une discussion sur le mandat provincial sur le port du masque dans nos écoles. Ce mandat stipule qu'à partir du 1er février, les enfants à partir de la première année doivent porter un masque à tout moment, y compris pendant la récréation et les cours de gym.

En tant que parents et citoyens, nous pensons qu'il est important que chacun fasse sa part pour combattre la propagation du covid-19 et pour assurer la sécurité publique. En tant que parents concernés avec des enfants à l'école élémentaire Louise Arbour en Ottawa, nous sommes confrontés au décalage entre les données et les preuves et les mesures actuellement mises en place.

Nous croyons aux données, aux preuves et à la science. Compte tenu des recherches disponibles sur le port du masque pour combattre les virus, on n'est pas rassuré en tant que parents sur l'efficacité ou les dangers de masquer nos enfants pendant toute la journée.

On s'appuie sur les résultats des méta-analyses - la norme la plus élevée en matière de recherche - en particulier, sur **l'efficacité des masques**. Par exemple :

- "Compared with wearing no mask, wearing a mask may make little to no difference in how many people caught a flu-like illness (9 studies; 3507 people); and probably makes no difference in how many people have flu confirmed by a laboratory test (6 studies; 3005 people). [[The Cochrane Group](#)]

ou

- "In this meta-analysis, face masks were found to have no detectable effect against transmission of viral infections. It found: "Compared to no masks, there was no reduction of influenza-like illness cases or influenza for masks in the general population, nor in healthcare workers." [[PrimaryDoc.org](#)]

Il existe deux études sur l'efficacité du port du masque pendant les infections virales pour prévenir la propagation. Elles montrent que l'observance est très difficile et que la transmission des infections virales n'est pas statistiquement différente entre les personnes qui portent un masque et celles qui n'en portent pas [[Emerging Infec Dis](#)] et [[PubMed](#)].

Selon le CDC, 70,6 % des personnes qui tombent malades avec covid-19 portent toujours un masque ; 3,9 % ne portent jamais de masque [[CDC](#), p4]. De plus, les masques en tissu sont peu efficaces pour bloquer les particules de 0,3 micron et moins ; l'efficacité de filtration des matériaux en tissu est de 3 à 33% [[AnnalsOccupationalHealth](#)].

En ce qui concerne la propagation asymptomatique, on peut se référer à la grande étude sur 10 000 000 d'habitants de Wuhan, en Chine, en 2020, qui a révélé quelque chose qui n'arrive presque jamais dans ce genre d'études : Il n'y a pas eu un seul cas documenté de transmission asymptomatique, ce qui permet de conclure qu'elle ne favorise pas la propagation du virus.

- "The detection rate of asymptomatic positive cases was very low, and there was no evidence of transmission from asymptomatic positive persons to traced close contacts. There were no asymptomatic positive cases in 96.4% of the residential communities." [[Nature](#)]

De telles constatations abattent l'idée que tout le monde doit être masqué simplement parce qu'on ne sait pas qui est infectieux et qui ne l'est pas. Les études scientifiques et les données sur la letalité du COVID nous montrent

maintenant que les enfants sont particulièrement à faible risque, surtout lorsque la transmission au sein de la communauté est faible [[Nature](#)]. Voir la courte déclaration en [vidéo](#) du conseiller médical en chef aux É-U concernant la transmission asymptomatique des virus à transmission respiratoire.

Beaucoup d'entre vous sont peut-être conscients de la prudence nécessaire lorsque l'on associe l'utilisation apparemment peu dangereuse de masques par la population en général avec les chirurgiens ; les chirurgiens opèrent dans un environnement où l'oxygène est infusé dans les salles d'opération. Ils disposent également de spécialistes qui les forment et les adaptent individuellement aux masques. Les masques N95 et autres masques jetables ont été conçus pour être portés pendant une courte durée, pour des tâches spécifiques, puis immédiatement jetés ([article](#)).

En ce qui concerne **les dangers du port du masque** : Il existe un grand nombre d'études scientifiques sur les [niveaux réduits d'oxygène](#), conduisant à l'[hypoxie](#) chez les adultes ; nous parlons particulièrement des enfants, dont le cerveau et le corps sont encore en développement, et qui risquent donc d'avoir des répercussions cognitives et physiologiques plus importantes.

L'[augmentation du taux de dioxyde de carbone](#) (hypercapnie) causée par l'aspiration de grandes quantités de dioxyde de carbone dans les masques est également un danger. Le CO₂ est classé comme un gaz asphyxiant ([OSHA](#), dont le Canada fait partie). La combinaison de l'hypoxie et l'hypercapnie peuvent entraîner une [immunosuppression](#) et une [réduction des fonctions cognitives](#). L'humidité à l'intérieur des masques permet également aux bactéries pathogènes de se développer et de se multiplier rapidement, ce qui augmente le [risque de contracter un virus](#) et d'autres [infections respiratoires](#). Comme le masque rend la respiration plus difficile, il est probable que vous respirez plus fort, risquant ainsi d'aspirer les microbes au fond de vos poumons.

Ces dangers sont exacerbés lorsque les masques sont portés pendant l'exercice. L'[OMS](#) ne recommande pas aux adultes ou aux enfants de [porter un masque pendant l'exercice](#). Le contexte que nous demandons maintenant aux enfants de porter le masque pendant les cours de gym ET dehors pendant la récréation est très inquiétant.

Malgré les bonnes intentions, les enseignants ne sont pas équipés pour assurer un usage efficace des masques chez les enfants. Un masque, autrement dit un respirateur, est en fait techniquement un dispositif médical. En tant que tel, la province et les conseils scolaires contreviennent en fait les règlements de la loi sur la Santé et la sécurité au travail (OHSA) de l'Ontario. Par exemple :

- un test d'ajustement qualitatif des masques est exigé pour chaque enfant [[règlement 833](#), articles 9-13 ; voir 12.1].
- Les limites d'exposition professionnelle sur les lieux de travail en Ontario ne doivent pas dépasser les niveaux de gaz carbonique [[règlement 833](#), section C] et les niveaux de O₂ dans les masques doivent être mesurés régulièrement.

Il existe également des [directives fédérales](#) qui peuvent exiger une analyse de la qualité de l'air par un organisme indépendant pour évaluer le niveau de sécurité. C'est le niveau de CO₂ dans les masques qu'il est important de mesurer.

Les études scientifiques et les données sur la [letalité](#) du COVID nous montrent maintenant que les jeunes enfants sont des groupes à [très faible risque](#) de [propagation](#) du COVID.

Nous pouvons également aborder la recherche croissante sur les [effets psychologiques](#), ainsi que l'impact négatif sur [l'apprentissage des langues](#).

Malgré ces données disponibles, à ce jour, aucune analyse coûts-avantages n'a été entreprise sur les dangers potentiels des mandats de port de masque pour les enfants à l'école, afin de garantir que les mesures sont proportionnées au risque.

On a partagé **un recueil de recherches pertinentes** (ci-joint, en anglais). L'un d'entre nous, comme membre du conseil d'école, a soulevé ces points scientifiques à une réunion du conseil en mi-février pour proposer une discussion sur les coûts-avantages, et pour demander d'assurer le suivant :

- Que l'école ne dépasse pas le mandat.
- Que les mesures soient mises en place pour changer les masques qui ont été mouillés.
- Que les enfants soient autorisés à retirer leur masque pour se reposer pendant une durée suffisante au cours de la journée, et qu'ils soient autorisés à retirer leur masque en cas de détresse à tout moment de la journée (par le biais de la distanciation sociale).
- Que toute exception (exemption) soit respectée et que des mesures éducatives soient mises en place pour garantir que ces enfants ne seront pas soumis à des abus de la part de leurs pairs et de leurs enseignants pour ne pas porter de masque.

Il s'agit d'un appel au conseil de parents, à l'école et au conseil scolaire pour qu'ils prennent en compte les faits et la science et qu'ils agissent rapidement pour fournir - au minimum - des lieux sûrs et des choix aux enfants pour qu'ils enlèvent les masques quand ils ont besoin d'une pause, et pour qu'ils respectent les exemptions.

La bonne science (et l'élaboration de politiques) implique d'intégrer de nouvelles informations dans un effort pour prouver ou tirer de nouvelles conclusions : C'est ce que nous apprenons à nos enfants. On vous invite à examiner la littérature, afin de déterminer si le retrait des masques est en fait scientifiquement sûr. Nous devons tous réfléchir sérieusement à notre devoir de protéger les enfants, qui ne peuvent pas se prononcer ni se défendre : On vous implore, dans vos rôles politiques essentiels, d'agir dans les moyens possibles pour les protéger.

On vous remercie d'avance de vous être engagés dans cette conversation importante.

Cordialement,

Michelle Crawley (parent de deux garçons)

Christopher Daley (parent de trois filles et un garçon)

Matthew Daley (parent de trois filles)

Annexe :

Research on mask-wearing

Updated March 14, 2021

Summary

Proper oxygenation of the blood is essential for energy, mental clarity, focus and emotional well-being. Medical and cloth masks inhibit oxygen intake and lower blood oxygen levels (hypoxia). Masks also trap exhaled breath, forcing the wearer to rebreathe their metabolic waste, leading to increased levels of carbon dioxide (hypercapnia). Both results enhance immunosuppression and affect cognitive function.

Improper use of masks can lead to increased risk of self-contamination, creating conditions for microorganisms and colonization of viruses, bacteria and mold. This is particularly the case for cloth masks. Evidence shows masks can also restrict the elimination of viruses, recirculating them into sinus and upper respiratory passages that can infect the brain.

Dangers of mask-wearing are amplified when used during exercise. There are reported cases of children collapsing while playing sports, and incidents in China and Germany where children have died as a result. The CDC (previously) and the WHO advise against children wearing a mask when exercising.

There is no conclusive evidence to suggest that masks are effective in preventing transmission and infection; experts don't recommend that healthy people wear masks. Asymptomatic transmission of the virus is not supported within scientific literature. Schools have been shown not to be hotspots for Covid-19 and young children are particularly unlikely to spread the virus.

There are numerous negative psychological effects to mask-wearing: fear, worry and anxiety, triggered with the constant reminder of widespread mask-wearing, is also linked to immunosuppression.

**PHYSIOLOGICAL IMPLICATIONS
CLOTH MASKS AND MASKS WORN IMPERFECTLY
SPECIFIC TO CHILDREN AND MASK WEARING
WEARING A MASK DURING EXERCISE
TRANSMISSION AND LETHALITY OF SARS-COV-2 – BALANCING RISK
MASK MANDATES AND EFFICACY
PSYCHOLOGICAL IMPACTS
EVIDENCE PROVIDED BY THE PROVINCE OF ONTARIO**

Physiological implications

"Wearing facemasks has been demonstrated to have substantial adverse physiological and psychological effects. These include hypoxia, hypercapnia, shortness of breath, increased acidity and toxicity, activation of fear and stress response, rise in stress hormones, immunosuppression, fatigue, headaches, decline in cognitive performance, predisposition for viral and infectious illnesses, chronic stress, anxiety and depression. Long-term consequences of wearing facemask can cause health deterioration, developing and progression of chronic diseases and premature death." [4] 2021--Vainshelboim : Vainshelboim B. "Facemasks in the COVID-19 era: A health hypothesis". Medical Hypotheses. 2021;146:110411. doi:10.1016/j.mehy.2020.110411 ---- <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC7680614/>

"There are insufficient data to quantify all of the adverse effects that might reduce the acceptability, adherence, and effectiveness of face masks. New research on facemasks should assess and report the harms and downsides. Urgent research is also needed on methods and designs to mitigate the downsides of facemask wearing, particularly the assessment of alternatives such as face shields." [8] 2020--Bakhit : "Downsides of face masks and possible mitigation strategies: a systematic review and meta-analysis". Mina Bakhit, Natalia Krzyzaniak, Anna Mae Scott, Justin Clark, Paul Glasziou, Chris Del Mar. medRxiv 2020.06.16.20133207; doi: <https://doi.org/10.1101/2020.06.16.20133207>. Now accepted for publication in BMJ Open. ---- <https://www.medrxiv.org/content/10.1101/2020.06.16.20133207v1>

5 NIH/National Library of Medicine studies from 2004-2020 all finding verifiable health effects from wearing a face mask, including scientifically verified reduction in blood oxygen level (hypoxia):

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29395560/>

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/32590322/>

"The hypercapnic hypoxia may potentially increase acidic environment, cardiac overload, anaerobic metabolism and renal overload, which may substantially aggravate the underlying pathology of established chronic diseases. Further contrary to the earlier thought, no evidence exists to claim the facemasks during exercise offer additional protection from the droplet transfer of the virus."

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/15340662/>

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26579222/>

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/31159777/>

"Respiratory pathogens on the outer surface of the used medical masks may result in self-contamination ...Protocols on duration of mask use should specify a maximum time of continuous use, and should consider guidance in high contact settings."

Medical masks lower blood oxygen levels (hypoxia).

<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/18500410/>

A study of 53 surgeons evaluated the effect of surgical masks on oxygen saturation of hemoglobin in surgeons performing surgery. The study revealed the surgeons experienced a significant decrease in the oxygen saturation of arterial pulsations (SpO₂). The findings suggests that surgical masks worn more than one hour may lower arterial oxygen enough to induce physiologically detrimental effects.

A. Beder, et al., Preliminary report on surgical mask induced deoxygenation during major surgery, Neurocirugía (2008).

<http://scielo.isciii.es/pdf/neuro/v19n2/3.pdf>

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5427770/>

The physiological impact of wearing an N95 mask during hemodialysis as a precaution against SARS in

patients with end-stage renal disease.

"Seventy percent of the patients showed a reduction in partial pressure of oxygen (PaO₂), and 19% developed various degrees of hypoxemia. Wearing an N95 mask significantly reduced the PaO₂ level!"

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/15340662>

Hypoxia increases the risk of blood clot formation.

<https://www.sciencedaily.com/releases/2018/08/180802115657.htm>

Medical masks raise carbon dioxide blood levels (hypercapnia). At the same time masks inhibit oxygen intake, they also trap exhaled breath in the mouth/mask interspace, forcing the wearer to rebreathe exhaled carbon dioxide. A fraction of carbon dioxide previously exhaled is inhaled at each respiratory cycle. Decreasing oxygen and increasing carbon dioxide in the bloodstream stimulates a compensatory response in the respiratory centers of the brain. These changes in blood gases result in increases in both frequency and depth of breaths. This may worsen the burden of CoVID-19 if infected people wearing masks spread more contaminated air. This may also increase the severity of CoVID-19 as the increased tidal volume delivers the viral particles deeper into the lungs. These effects are amplified if face masks are contaminated with the viruses, bacteria, or fungi that find their way or opportunistically grow in the warm, moist environment that medical masks quickly become.

<https://associationofanaesthetists-publications.onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/i.1365-2044.2006.04767.x>

Face Masks Cause Carbon Dioxide Rebreathing and Hypercapnia. Fletcher, S. J., M. Clark, and P. J. Stanley. 2006.

"Carbon Dioxide Re-Breathing with Close Fitting Face Respirator Masks." Anaesthesia 61 (9): 910.

<https://onlinelibrary.wiley.com/doi/full/10.1111/j.1365-2044.2006.04767.x>

Face masks trap exhaled viral particles in the mouth/mask interspace. The trapped viral particles are prevented from removal from the airways. The mask wearer is thus forced to re-breathe the viral particles, increasing infectious viral particles in the airways and lungs. In this way, Medical masks cause self-inoculation, increase viral load, and increase the severity of disease. This trapping, re-breathing, and increasing pathogen load delivered to the lungs becomes dramatically more dangerous when the medical mask becomes contaminated with the opportunistic viruses, bacteria, and fungi that can grow in the warm, moist environment of the mask. "By wearing a mask, the exhaled viruses will not be able to escape and will concentrate in the nasal passages, enter the olfactory nerves and travel into the brain."

<https://www.technocracy.news/blaylock-face-masks-pose-serious-risks-to-the-healthy/>

Hypercapnia status has been shown to predict mild cognitive impairment

<https://www.nature.com/articles/s41598-018-35797-3>

Chronic hypoxia-hypercapnia influences cognitive function

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/18331781>

Author points to recent studies that found that about a third of the [healthcare] workers developed

headaches with use of the mask, most had preexisting headaches that were worsened by the mask wearing, and 60% required pain medications for relief. As to the cause of the headaches, while straps and pressure from the mask could be causative, the bulk of the evidence points toward hypoxia and/or hypercapnia as the cause. That is, a reduction in blood oxygenation (hypoxia) or an elevation in blood CO₂ (hypercapnia). It is known that the N95 mask, if worn for hours, can reduce blood oxygenation as much as 20%, which can lead to a loss of consciousness. The importance of these findings is that a drop in oxygen levels (hypoxia) is associated with an impairment in immunity. Studies have shown that hypoxia can inhibit the type of main immune cells used to fight viral infections called the CD4+ T-lymphocyte. This occurs because the hypoxia increases the level of a compound called hypoxia inducible factor-1 (HIF-1), which inhibits T-lymphocytes and stimulates a powerful immune inhibitor cell called the Tregs. This sets the stage for contracting any infection, including COVID-19 and making the consequences of that infection much graver. In essence, your mask may very well put you at an increased risk of infections and if so, having a much worse outcome (Source: Dr. Jim Meehan, MD).

See Dr. Russell Blaylock, Blaylock: Face Masks Pose Serious Risks to The Healthy, Technocracy News & Trends, (posted May 11, 2020). <https://www.technocracy.news/blaylock-face-masks-pose-serious-risks-to-the-healthy/>

"Hypercapnia, the elevation of carbon dioxide (CO₂) in blood and tissues, commonly occurs in severe acute and chronic respiratory diseases, and is associated with increased risk of mortality. Recent studies have shown that hypercapnia adversely affects innate immunity, host defense, lung edema clearance and cell proliferation. Airway epithelial dysfunction is a feature of advanced lung disease ...These changes in gene expression indicate the potential for hypercapnia to impact bronchial epithelial cell function in ways that may contribute to poor clinical outcomes in patients with severe acute or advanced chronic lung diseases." This clearly can have a negative impact with a disease like COVID-19. <https://www.nature.com/articles/s41598-018-32008-x.pdf>

Rapid Response study: Covid-19: important potential side effects of wearing face masks that we should bear in mind". Antonio Lazzarino, A Steptoe, M Hamer, S Michie. 20 April 2020. BMJ.

<https://www.bmjjournals.org/content/369/bmj.m1435/rr-40>

On 13 August 2020, the surgeons Frountzas et al. warned that COVID-19 enthusiasm for imposing personal protective equipment (PPE) on surgeons could put surgery patients at risk (the equivalent can be said of train, tram, and bus drivers, and a large sector of workers servicing the public): "Either in the case of a second lockdown or not, the safety of PPE use against COVID-19 for surgeons should be investigated. All parts of PPE increase surgeon's body temperature and sweating, leading to an impairment of surgeon's comfort, especially during prolonged and complicated surgical procedures. As mentioned above, PPE seems to be associated with important side effects, like dermatoses and headaches for healthcare workers. The PPE-associated discomfort and side effects during surgery may increase surgeons' anxiety and fatigue while performing difficult operations." [3] 2020--Frountzas : M. Frountzas, C. Nikolaou, D. Schizas et al., "Personal protective equipment against COVID-19: Vital for surgeons, harmful for patients?", The American Journal of Surgery. 13 August 2020. <https://doi.org/10.1016/j.amjsurg.2020.09.014>

Source: [Research summary on mask-use by Denis Rancourt](#) (February 2021)

Article: Wearing a Mask Can Harm Your Health

<https://www.jennifermargulis.net/wearing-mask-can-harm-your-health/>

The CDC states that anyone who has trouble breathing should not wear a face mask.

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/prevent-getting-sick/cloth-face-cover-guidance.html>

A study investigated whether surgical masks could be a potential source of bacterial shedding leading to an increased risk of surgical site infection. Results: The longer the operating time the more bacterial colonization occurred. A significant increase [in bacterial counts] was noted in the 2-hour group.

See important meta-analysis (peer review completed November 2020):

Colleen Huber, NMD, "Masks Are Neither Effective nor Safe," PrimaryDoctor.Org, July 6, 2020. <https://www.primarydoctor.org/masks-not-effect>

Masks serve more as instruments of obstruction of normal breathing, rather than as effective barriers to pathogens. Therefore, masks should not be used by the general public, either by adults or children, and their limitations as prophylaxis against pathogens should also be considered in medical settings.

Dr. Huber's article cites 42 supporting scientific studies.

"Dr. Jenny Harries, England's deputy chief medical officer, has warned that it was not a good idea for the public to wear face masks as the virus can get trapped in the material and causes infection when the wearer breathes in."

Angela Betsaida B. Laguipo, BSN, "Reusing Masks May Increase Your Risk of Coronavirus Infection, Expert Says," News, Medical, Life Sciences, March 15, 2020.

The new oral hygiene issue caused by wearing a mask all the time

New York Post, August 5, 2020.

<https://nypost.com/2020/08/05/mask-mouth-is-a-seriously-stinky-side-effect-of-wearing-masks/>

Cloth masks and masks worn imperfectly

"Unlike the public wearing masks in the community, surgeons work in sterile surgical suites equipped with heavy duty air exchange systems that maintain positive pressures, exchange and filter the room air at a very high level, and increase the oxygen content of the room air. These conditions limit the negative effects of masks on the surgeon and operating room staff. And yet despite these extreme climate control conditions, clinical studies demonstrate the negative effects (lowering arterial oxygen and carbon dioxide rebreathing) of surgical masks on surgeon physiology and performance. Surgeons and operating room personnel are well trained, experienced, and meticulous about maintaining sterility. We only wear fresh sterile masks. We don the mask in a sterile fashion. We wear the mask for short periods of time and change it out at the first signs of the excessive moisture build up that we know degrades mask effectiveness and increases their negative effects. Surgeons NEVER reuse surgical masks, nor do we ever wear cloth masks." -- Dr. Jim Meehan, MD

"If masks are not exchanged regularly (or washed properly when made of cloth), pathogens can accumulate in the mask. When improperly used, the risk of spreading the pathogen—including SARS-CoV-2—might be critically increased." (p. 5)

Matuschek, C., Moll, F., Fangerau, H. et al. "Face masks: benefits and risks during the COVID-19 crisis". European Journal of Medical Research 25, 32 (2020). <https://doi.org/10.1186/s40001-020-00430-5>
Study on the potential dangers of cloth masks: <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4420971/>

The World Health Organization, which has repeatedly changed its position on universal masking, is adamant that if face masks are not worn carefully, correctly, and kept sanitary, they are worse than ineffective. In other words, masks worn imperfectly are dangerous.

See Linda Lacina, WHO updates guidance on masks for health workers and the public - here's what you

need to know, World Economic Forum (June 5, 2020)

<https://www.weforum.org/agenda/2020/06/who-updates-guidance-on-masks-heres-what-to-know-now/>

Even when mask-wearers put on a fresh, sterile mask properly, they very quickly contaminate the mask, their environment, and increase their risk of infection as the mask induces them to compulsively touch their faces and their masks. People must not touch their masks, must change their single-use masks frequently or wash them regularly, dispose of them correctly and adopt other management measures. Otherwise their risks and those of others may increase.

[https://www.who.int/publications/i/item/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)-outbreak](https://www.who.int/publications/i/item/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-(2019-ncov)-outbreak)

<https://jamanetwork.com/journals/jama/fullarticle/2764955>

People can infect themselves if they use contaminated hands to adjust a mask or repeatedly take it on or off," explained WHO Director-General, Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus. "I cannot say this clearly enough. Masks alone will not protect you from COVID-19."

Source: Dr. Jim Meehan, MD

Reusing masks may increase your risk of coronavirus infection, expert says

<https://www.news-medical.net/news/20200315/Reusing-masks-may-increase-your-risk-of-coronavirus-infection-expert-says.aspx>

"This study is the first RCT of cloth masks, and the results caution against the use of cloth masks. This is an important finding to inform occupational health and safety. Moisture retention, reuse of cloth masks and poor filtration may result in increased risk of infection. Further research is needed to inform the widespread use of cloth masks globally. However, as a precautionary measure, cloth masks should not be recommended for HCWs, particularly in high-risk situations, and guidelines need to be updated." <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4420971>

CDC: "Available evidence shows that (cloth masks)... may even increase the risk of infection due to moisture, liquid diffusion and retention of the virus. Penetration of particles through cloth is reported to be high." "Altogether, common fabric cloth masks are not considered protective against respiratory viruses and their use should not be encouraged."

<https://www.cdc.gov/coronavirus/2019-ncov/hcp/ppe-strategy/face-masks.html>

The British Medical Journal: "Moisture retention, reuse of cloth masks and poor filtration may result in increased risk of infection." "The virus may survive on the surface of the facemasks." "Self-contamination through repeated use and improper doffing is possible." <https://bmjopen.bmjjournals.org/content/5/4/e006577>

The Hamburg Environmental Institute warned of the [inhalation of chlorine compounds](#) in polyester masks as well as problems in connection with face mask disposal.

Textile materials (that can be used for cloth masks) can contain harmful chemicals and dyes (i.e. formaldehyde). There is no research available regarding the safety of breathing through such materials, but formaldehyde is a gas that can irritate a person's eyes, nose, throat and lungs, or trigger an asthma attack, even at low concentrations. Prolonged exposure to formaldehyde can cause cancer. <https://www2.arb.ca.gov/resources/fact-sheets/formaldehyde>
FORMALDEHYDE IN TEXTILES, a Government Accountability Office Report to Congressional Committees
<https://www.gao.gov/new.items/d10875.pdf>

Masks are heavily gassed with chemicals for storage, which are deeply soaked into the fabric of masks. Breathing is the essence of all our metabolic processes. CO₂ is a metabolic waste product of every single cell in our body, which we rid by exhaling every few seconds. In addition to not taking in enough oxygen to our brains, children are breathing in their waste products. We or they might not notice or get sick right away. The potential harms, including possible neurodegenerative disease, should be analyzed before such a measure is implemented. No risk analysis on these dangers has been done.

Dr. Margareta Griesz-Brisson: Masks Are Child Abuse—A Neurologist Knows (conference presentation accessed Feb 15, 2021).

Specific to children and mask wearing

although all studies/articles pertain to children's health

Article: Mandatory masks in school are a 'major threat' to children's development, doctors warn; The face mask requirement at school is bad for children's general well-being and should be abolished, 70 doctors wrote in an open letter to Flemish Education Minister Ben Weyts.

https://www.brusselstimes.com/news/belgium-all-news/health/130480/face-mask-obligation-in-school-major-threat-to-childrens-development-doctors-say/?fbclid=IwAR2l_Cg8ghpWbwieEXuLxZzlo9buF5K2Pb9qPkcvkbccF5zNVy8sBes-qdl

[Video statement](#) by the UK's public health medical advisor, Dr. Susan Hopkins, who STRONGLY ADVISES THAT CHILDREN DO NOT WEAR MASKS AT SCHOOL, based on medical consensus, and due to the impact on their development (Twitter post, Mar 3, 2021).

Pediatric physicians and researchers around the world recognize the dangers to children of forcing them to wear face masks at school.

See e.g., Michelle Science MD, MSc, FRCPC, et. al., COVID-19: Guidance for School Reopening, Division of Infectious Diseases, The Hospital for Sick Children ("Sick Kids"), University of Toronto, Canada.

[COVID-19: Guidance for School Operation during the Pandemic \(sickkids.ca\)](#)

Most children wear cloth masks, which may increase the risk of contracting Covid-19 and other respiratory infections. See MacIntyre CR, Seale H, Dung TC, et al., A cluster randomised trial of cloth masks compared with medical masks in healthcare workers, BMJ Open 2015; 5: e006577, US National Library of Medicine, National Institutes of Health, doi: 10.1136/bmjopen-2014-006577, April 22, 2015.

<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4420971/pdf/bmjopen-2014-006577.pdf>

Masks collect and colonize viruses, bacteria, and mold; studies with children wearing masks in school:

In Germany, where schools are open and masks are mostly optional, the association of "Kinder f.Weltfrieden eV" commissioned a laboratory analysis to investigate the level of microbial contamination that results after a fresh mask is worn by a child for 6-8 hours in school. What they found was alarming to all those recommending we mask our children for several hours every day. The masks were found to be contaminated with 82 bacterial colonies and 4 mold colonies. Many of the microbes get transferred to surfaces the child (or adult) touches after they touch, fiddle, and mishandle their mask. This is one of the many reasons that masks are almost certainly INCREASING the transmission of infectious disease. More dangerously, these microbes are being inhaled and delivered deep into the lungs where respiratory disease far worse than CoVID-19 can result.

The oxygen lowering effects of masks forces the body to compensate by increasing heart rate and deepening inspirations (increasing tidal volumes). Increased tidal volumes drives the mask pathogens deep into the lungs where they can cause serious pneumonia, inflammation, and tissue damage.

Furthermore, these risks are compounded by the immune suppression (CD4+ T-cell suppression) that results from diminished arterial oxygenation. Thus, the mask-wearing child is at imminent risk for harm caused by lung infections that are far more dangerous than a CoVID-19 infection.

Based on reports from practitioners in emergency medicine, pulmonology, and infectious disease, an alarming explosion in bacterial pneumonias is being reported at ERs and urgent care centers across the country.

Source: Dr. Jim Meehan, MD. Evidence that supports the points above:

Zhiqing, Liu, Chang Yongyun, Chu Wenxiang, Yan Mengning, Mao Yuanqing, Zhu Zhenan, Wu Haishan, et al. 2018. "Surgical Masks as Source of Bacterial Contamination during Operative Procedures." Journal of Orthopaedic Translation 14 (July): 57–62.

The WHO warns of various "side effects" such as difficulty breathing and skin rashes.

[https://www.who.int/publications/i/item/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-\(2019-ncov\)-outbreak](https://www.who.int/publications/i/item/advice-on-the-use-of-masks-in-the-community-during-home-care-and-in-healthcare-settings-in-the-context-of-the-novel-coronavirus-(2019-ncov)-outbreak)

Corona children studies "Co-Ki": First results of a Germany-wide registry on mouth and nose covering (mask) in children. Masks are not innocuous; the study provides the basis for a representative survey on which a precise benefit-risk analysis of mask wearing in children can be built.

Silke Schwarz, Ekkehart Jenetzky, Hanno Krafft, Tobias Maurer, David Martin. "Corona children studies "Co-Ki": First results of a Germany-wide registry on mouth and nose covering (mask) in children". 18 December 2020. DOI:

10.21203/rs.3.rs-124394/v1 - <https://www.researchsquare.com/article/rs-124394/v1> ---- v2 (5 January 2021):
<https://www.researchsquare.com/article/rs-124394/v2>

At the University of Witten/Herdecke an online registry has been set up where parents, doctors, pedagogues and others can enter their observations. On 20.10.2020, 363 doctors were asked to make entries and to make parents and teachers aware of the registry. Results: By 26.10.2020 the registry had been used by 20,353 people. In this publication we report the results from the parents, who entered data on a total of 25,930 children. The average wearing time of the mask was 270 minutes per day. Impairments caused by wearing the mask were reported by 68% of the parents. These included irritability (60%), headache (53%), difficulty concentrating (50%), less happiness (49%), reluctance to go to school/kindergarten (44%), malaise (42%) impaired learning (38%) and drowsiness or fatigue (37%).

Children with **asthma** (7.5% of American children) and other respiratory disabilities are being discriminated against and harmed by mask mandates, Children with **autism and other neurodevelopmental disorders** are extremely prone to agitation and severe anxiety that results from the adverse effects, e.g., oxygen lowering effects, of masks. An ever-increasing number of children and young adults with autism are sensitive to touch and texture ([resource](#)). Covering the nose and mouth with fabric can cause sensory overload, feelings of panic, and extreme anxiety.

Source: Dr. Jim Meehan, MD

Wearing a mask during exercise

The City of Ottawa's Mandatory Mask By-law exempts temporary removal of masks for the purpose of engaging in an athletic or fitness activity.

<https://www.ottawapublichealth.ca/en/public-health-topics/masks.aspx#Should-I-wear-a-mask-when-I-exercise>

World Health Organization (WHO):

<https://www.who.int/news-room/detail/q-a-children-and-masks-related-to-covid-19>

FACT: People should NOT wear masks while exercising

People should NOT wear masks when exercising, as masks may reduce the ability to breathe comfortably. Sweat can make the mask become wet more quickly which makes it difficult to breathe and promotes the growth of microorganisms. The important preventive measure during exercise is to maintain physical distance of at least one meter from others.

<https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/myth-busters#exercising>

Two Chinese boys dropped dead while wearing face masks during physical exercise classes. Two boys from two Chinese cities died of sudden cardiac arrest within a week. The first boy, 15, collapsed after jogging in PE class while wearing a face mask on April 24. The other boy, 14, reportedly died during a running exam while wearing a mask.
<https://www.globaltimes.cn/content/1187434.shtml>

Mask-induced deoxygenation and increased oxygen demands of heart muscle during exercise could have precipitated heart attacks in otherwise healthy teenagers.

Heart muscle needs oxygen to survive. And the harder the heart works, the more oxygen it requires. The American Heart Association says this about heart attacks: "Your heart muscle needs oxygen to survive. A heart attack occurs when the blood flow that brings oxygen to the heart muscle is severely reduced or cut off completely."

Masks block air intake and decrease arterial oxygen. Studies of masked individuals have shown that mask wear decreases arterial oxygen. For example, the effects of surgical masks worn by surgeons in the operating room (an environment in which the oxygen blocking effects of masks are minimized by the high air flow, increased oxygen levels, and cool temperature of the operating suite) during major surgery showed a significant decrease in arterial oxygen. The lesson here is that medical masks should not be worn during intense exercise. As described above and shown in the study of surgeons wearing surgical masks, medical masks block oxygen intake. Depriving the heart of oxygen while exercising, especially intense exercise, could precipitate an acute heart attack.

Source: Dr. Jim Meehan, MD

In Germany, two 13-year-old children died suddenly while wearing a mask for a prolonged period of time; autopsies couldn't exclude CO₂ intoxication or a sudden cardiac arrest.

<https://www.parents.com/health/should-you-be-exercising-with-a-face-mask/>

14 Kids Collapsed Wearing Masks During Winter Sports Practice in Minnesota

<https://minnesota.cbslocal.com/2021/01/14/let-them-play-mn-survey-14-kids-collapsed-wearing-masks-during-winter-sports-practice/>

Lawsuit: <https://kstp.com/coronavirus/let-them-play-lawsuit-seeks-to-block-youth-sports-mask-mandate/5984103/>
<https://alphanewsmn.com/group-says-students-are-collapsing-at-masked-practices/>

Transmission and lethality of SARS-CoV-2 – balancing risk

School outbreaks are defined as two or more lab-confirmed COVID-19 cases in students and/or staff (or other visitors) in a school with an epidemiological link, within a 14-day period, where at least one case could have reasonably acquired their infection in the school (including transportation and before/after school care). There were four confirmed COVID-19 outbreaks in schools in Ontario (Aug 30 – Nov 7, 2020) that had zero cases linked to the outbreak. Median number of cases per outbreak includes cases in individuals identified as students or staff, as well as those classified as unknown.

<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/epi/2020/12/covid-19-school-outbreaks-cases-epi-summary.pdf?la=en>

Regarding asymptomatic spread, we can look to the large study on 10,000,000 residents of Wuhan, China in 2020, which revealed something that hardly ever happens in these kinds of studies: There was not one documented case of asymptomatic transmission, concluding that it does not drive the spread of the virus.

“The detection rate of asymptomatic positive cases was very low, and there was no evidence of transmission from asymptomatic positive persons to traced close contacts. There were no asymptomatic positive cases in 96.4% of the residential communities.” [Nature]

Such findings undermine the idea that everyone must be masked simply because you don’t know who is infectious and who is not. Children are particularly low risk, especially when community transmission is low [Nature]. See short video statement regarding asymptomatic transmission of respiratory-borne viruses by the US chief medical advisor.

A report by the National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine 2020 titled, Rapid Expert Consultation on the Effectiveness of Fabric Masks for the COVID-19 Pandemic (April 8, 2020), reported the following: "There is little evidence regarding the transmission of small aerosolized particulates of the size potentially exhaled by asymptomatic or pre-symptomatic individuals with COVID-19." <https://www.nap.edu/download/25776>

An analysis by the US CDC found that 85% of people infected with the new coronavirus reported wearing a mask "always" (70.6%) or "often" (14.4%). 3.9% never wear a mask. [CDC, p4]. Compared to the control group of uninfected people, always wearing a mask did not reduce the risk of infection.

According to CDC data, children have a 99.997% of recovery rate from COVID-19.

March 2021 article: [US government data that shows that mask-wearing has no impact on the spread of the coronavirus.](#)

In contrast to influenza, the risk of disease and transmission in children is very low in the case of covid. There was and is therefore no medical reason for the closure of elementary schools or other measures specifically aimed at children.

Cloth masks are found to have low efficiency for blocking particles of 0.3 microns and smaller; the filtration efficiency of fabric materials is between 3-33% [[AnnalsOccupationalHealth](#)].

According to current knowledge, the main routes of transmission of the virus are indoor aerosols and droplets produced when speaking or coughing, while outdoor aerosols as well as most object surfaces appear to play a minor role.

According to the latest immunological studies, the overall infection fatality rate (IFR) of covid-19 in the general population is about 0.1% to 0.5% in most countries, which is most closely comparable to the medium influenza pandemics of 1957 and 1968.

Why schools probably aren't COVID hotspots Young children are unlikely to spread the virus — but older kids are more at risk, say researchers <https://www.nature.com/articles/d41586-020-02973-3>

"Outside of Long Term Care, the risk of dying if you are infected with Covid is probably less than 0.2% overall and deaths are concentrated in the frail elderly. Younger people and healthy people have a much lower risk. Models that predicted hundreds of thousands of deaths from Covid in Canada were badly wrong because they used incorrect, exaggerated inputs ...Our well-intentioned but misguided efforts to control Covid are only compounding the tragedy. We need to change course."

Dr. Richard Schabas, former Ontario Chief Medical Officer of Health 1987-1997, in letter to Premier Doug Ford (January 18, 2021)

<https://nationalpost.com/news/canada/ontario-lockdown-not-supported-by-strong-science-says-former-chief-medical-officer-of-health>

Mask mandates and efficacy

Meta-analysis findings:

"Compared with wearing no mask, wearing a mask may make little to no difference in how many people caught a flu-like illness (9 studies; 3507 people); and probably makes no difference in how many people have flu confirmed by a laboratory test (6 studies; 3005 people). [[The Cochrane Group](#)]

"In this meta-analysis, face masks were found to have no detectable effect against transmission of viral infections. It found: "Compared to no masks, there was no reduction of influenza-like illness cases or influenza for masks in the general population, nor in healthcare workers." [[PrimaryDoc.org](#)]

There are two studies that do exist about effectiveness of mask wearing during viral infections to prevent spread. These demonstrate that adherence is very difficult and that transmission of viral infections is not statistically different between those wearing masks and those not wearing masks [[Emerging Infec Dis](#)] and [[PubMed](#)].

A May 2020 meta-study on pandemic influenza published by the US CDC found that face masks had no effect, neither as personal protective equipment nor as a source control.

https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/26/5/19-0994_article

A Danish randomized controlled trial with 6000 participants, published in the Annals of Internal Medicine in November 2020, found no statistically significant effect of high-quality medical face masks against SARS-CoV-2 infection in a community setting.

<https://www.acpjournals.org/doi/10.7326/M20-6817>

A July 2020 review by the Oxford Centre for Evidence-Based Medicine found that there is no evidence for the effectiveness of cloth masks against virus infection or transmission.

<https://www.cebm.net/covid-19/masking-lack-of-evidence-with-politics/>

Masks 'DON'T stop you getting Covid': Top experts criticize 'troubling lack of evidence' to justify wearing them after major Danish study concluded they don't protect the wearer

<https://www.dailymail.co.uk/news/article-8966883/Masks-DONT-stop-spread-Covid-experts-criticise-troubling-lack-evidence.html>

There have been no less than 15 policy-grade RCTs with verified outcome, in health care, community, and general-population settings. All but the most recent one have been analyzed in published formal systematic reviews. All 15 studies find that no reduction in risk of being infected can be detected with statistical significance. This means that any benefit is too small to be detected by science.

Source: [Research summary on mask-use by Denis Rancourt](#) (February 2021)

A May 2020 cross-country study by the University of East Anglia (preprint) found that a mask requirement was of no benefit and could even increase the risk of infection.

Hunter, et al., Impact of non-pharmaceutical interventions against COVID- 9 in Europe: a quasi-experimental study, May 6, 2020. <https://doi.org/10.1101/2020.05.01.20088260>

Transmission of viruses from breathing requires extended time of contact for even low transmission. From the journal Nature Medicine, April 2020 titled, Respiratory virus shedding in exhaled breath and efficacy of face masks. <https://www.nature.com/articles/s41591-020-0843-2>

From the study: "Among the samples collected without a face mask, we found that the majority of participants with influenza virus and coronavirus infection did not shed detectable virus in respiratory droplets or aerosols,.... given that each exhaled breath collection was conducted for 30 min, this might imply that prolonged close contact would be required for transmission to occur, even if transmission was primarily via aerosols, as has been described for rhinovirus colds."

An April 2020 review by two US professors in respiratory and infectious disease from the University of Illinois concluded that face masks have no effect in everyday life, neither as self-protection nor to protect third parties (so-called source control)

Vidéo : [Dr Fauci | COVID-19 Asymptomatic Persons Do Not Spread Disease](#)

COLLECTE DE DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Parce que tu comptes!



ÉQUITÉ, DROITS
DE LA PERSONNE
ET PLURALISME

RAPPORT

Réunion publique du Conseil du 23 mars 2021
017

Mise en contexte

- Adoption de la *Loi de 2017 contre le racisme*
- Publication du *Plan d'action ontarien pour l'équité en matière d'éducation* de 2017
- 2018 - Le CEPEO s'engage à réaliser un projet de collecte, d'analyse et d'utilisation de données sociodémographiques au sujet des élèves de la maternelle à la 12e année.
- Le but de cette pratique est de :
 - repérer la nature d'éventuelles inégalités systémiques;
 - élaborer des stratégies pour y palier;
 - déterminer si l'emploi de ces stratégies permettent de réduire les inégalités ainsi que les barrières systémiques.

018

Objectifs du CEPEO dans l'utilisation des **données désagrégées**

Utilisation de **données désagrégées** : L'analyse des données en fonction de dimensions sociodémographiques (ex : filles, garçons, élèves racialisés, orientation sexuelle...). On cherche les tendances à l'échelle d'un système plutôt que l'analyse de cas spécifiques.

- Apprendre à mieux connaître nos élèves et les réalités de leurs contextes de vie
- Déceler et éliminer les obstacles ou les barrières systémiques qui peuvent exister
- Établir un point de comparaison afin de vérifier si nos efforts réussissent à améliorer le système ou non
- Mieux comprendre où investir nos ressources pour mieux aider tous nos élèves
- Approfondir nos liens de collaboration avec toutes les personnes concernées par la réussite des élèves.

019

Grands jalons du projet

2018-2019	Préparation du contexte
2019-2020	Élaboration des questions à paraître sur les outils de la collecte de données sociodémographiques - par voie de recensement scolaire maternelle-12e Identification des besoins techniques et technologiques
2020-2021	Diffusion de la Collecte de données par la page web Équité, Droits de la personne et pluralisme Mise en oeuvre de la mise à l'essai
2021-2022	Élaboration de la version finale de la collecte de données sociodémographiques Identification des besoins techniques et technologiques
2022-2023	Première collecte de données sociodémographiques CEPEO 020



École secondaire publique Pierre-de-Blois

Préparer l'avenir
dès aujourd'hui!



Un projet pédagogique inédit

021

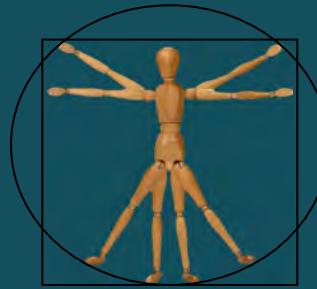
Énoncé de mission

L'école secondaire publique Pierre-de-Blois est un établissement scolaire de **langue française** qui permet aux élèves de maîtriser des **compétences globales transférables** et d'acquérir un **savoir-faire technique et technologique pratique**. Par le biais de l'apprentissage par l'**expérience** et de projets **interdisciplinaires engageants** dans un **milieu inclusif et ouvert sur le monde**, les élèves sont prêts à amorcer avec succès des études postsecondaires ou à s'entreprendre sur le marché du travail.

022



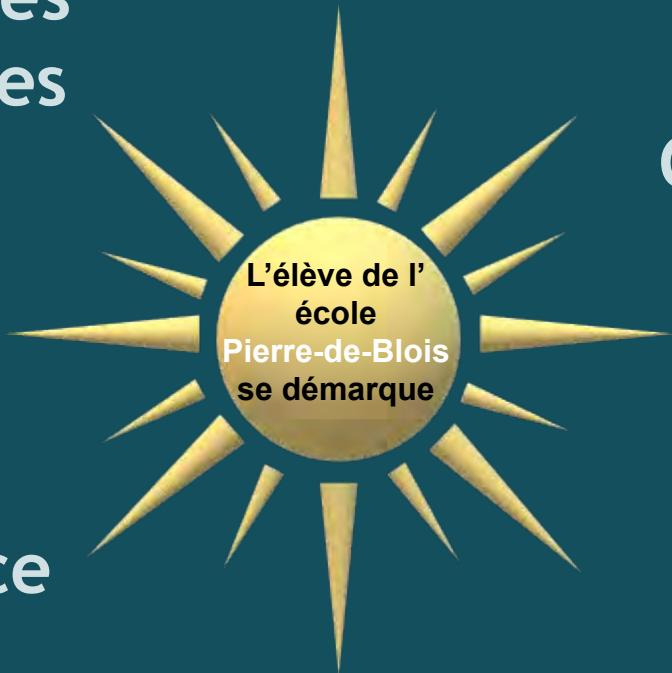
Profil de sortie de l'élève



Compétences
transférables

Pluralisme
identitaire

Conscience
éthique



Communication
efficace

Contribution
citoyenne

023



Des valeurs fondamentales et inspirantes



Respect

Passion

Inclusion

Fierté

Exploration

024



VOCATION

S T I A M

C E N R A
I C G T H
E H É S H
N N I M É
C O I A M
E L E R A T
G I R I Q U
I E E E S E

Pensée design

Enquête

Créativité

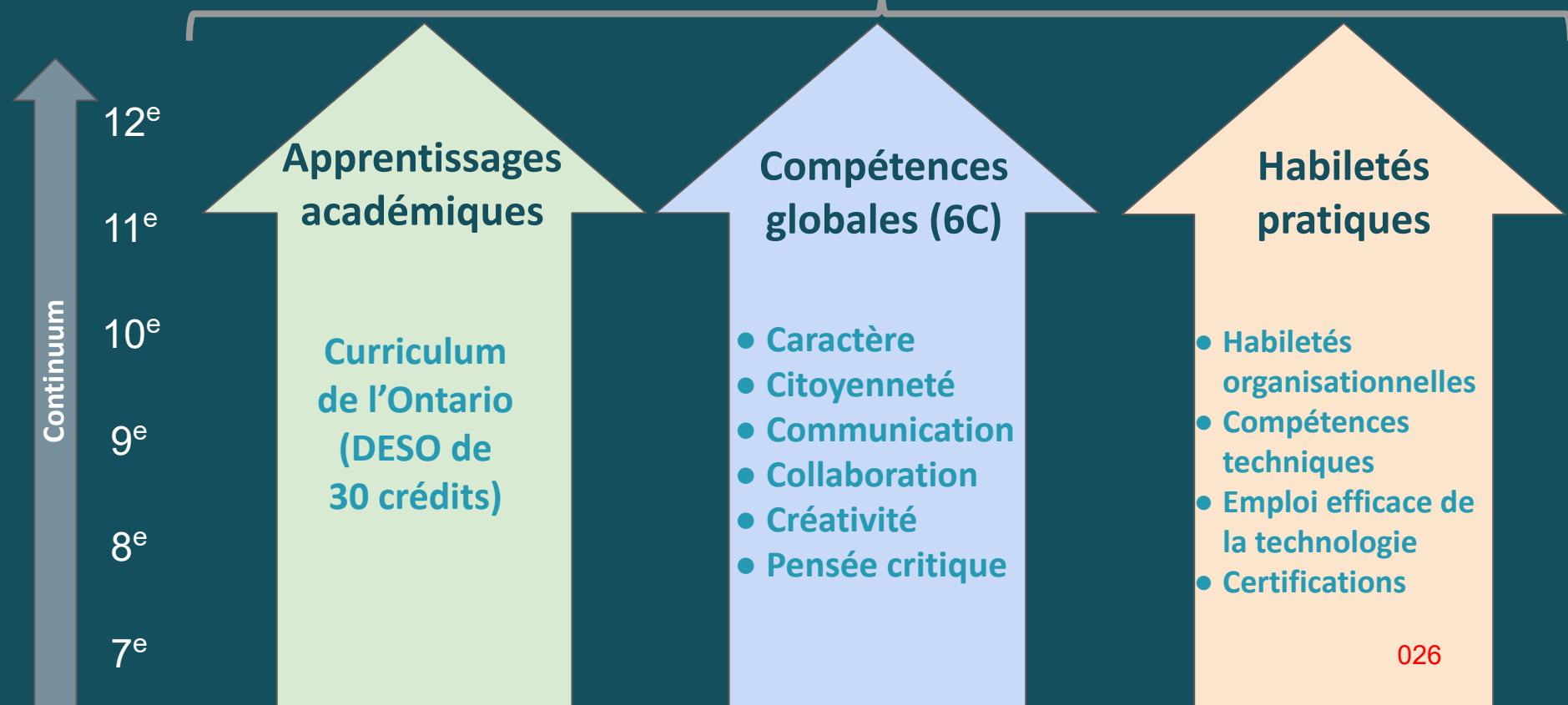
Solutions

Interdisciplinarité

Empathie sociale

Trois continents interreliés

Profil de sortie de l'élève de PdB ☀



Des programmes complémentaires

Profil de sortie de l'élève de PdB



12^e

Baccalauréat international
Programme du diplôme (PDBI)

11^e

MHS

(technologie de l'information
et des communications)

10^e

Lean Six Sigma
(possibilités de certification -
ceintures jaune et verte)

Continuum

9^e

Baccalauréat international

Programme des études intermédiaires (PEI)

Programme de nature vocationnelle puisque inclusif pour tous les élèves

7^e

Des projets interdisciplinaires en continu

Profil de sortie de l'élève de PdB ☀

Continuum ↑

12^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire (MHS et Lean Six Sigma) Accompagnement des plus jeunes

11^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire (MHS et Lean Six Sigma) Accompagnement des plus jeunes

10^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire Projets interdisciplinaires additionnels au choix des élèves

9^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire Projets interdisciplinaires additionnels au choix des élèves

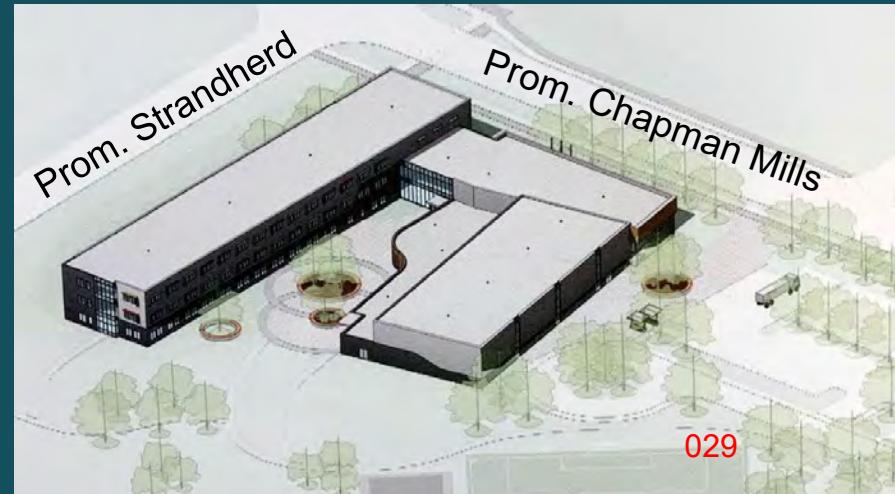
8^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire Projets interdisciplinaires additionnels au choix des élèves

7^e

■ Projet interdisciplinaire obligatoire Projets interdisciplinaires additionnels au choix des 628 élèves

Faits saillants de notre édifice



Faits saillants de notre édifice



Faits saillants de notre édifice



Faits saillants de notre édifice



Faits saillants de notre édifice

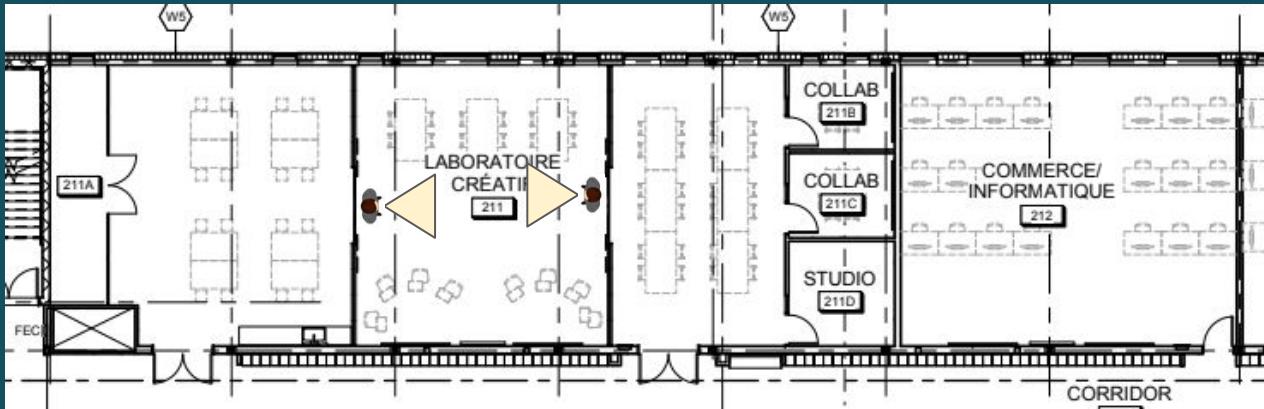


- Salle d'haltérophilie



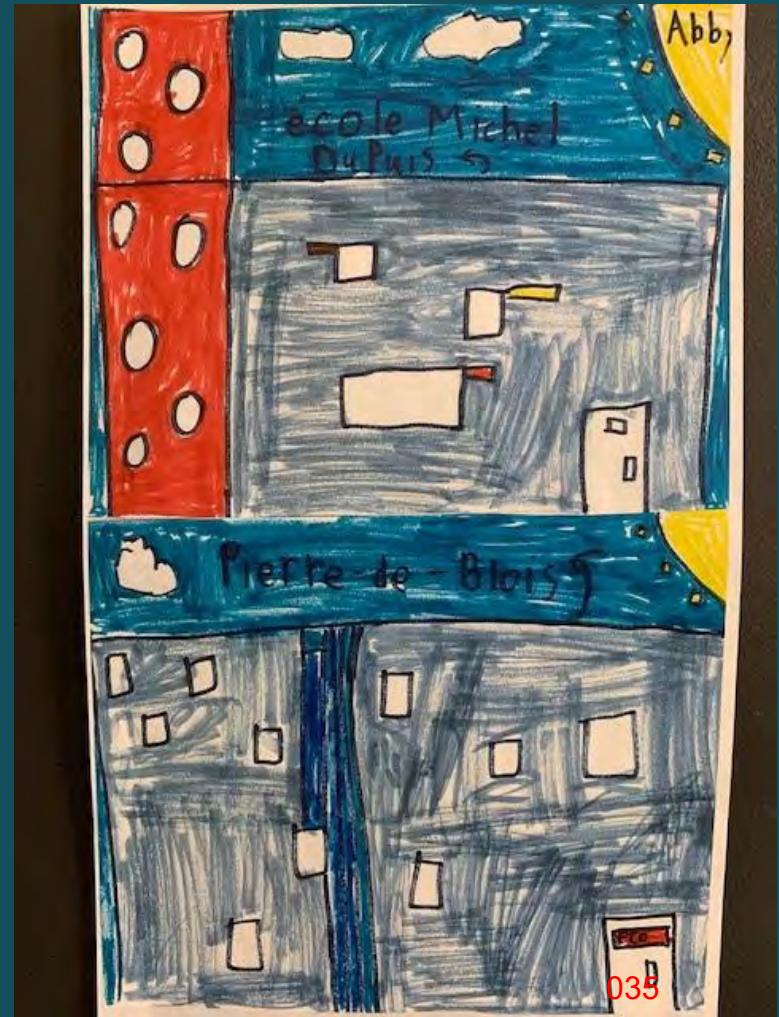
Faits saillants de notre édifice

- Laboratoires de créativité, studio, laboratoire informatique



Abby Pham

élève en jardin
à l'école Michel-Dupuis





**PROCÈS-VERBAL
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
LE 23 FÉVRIER 2021
RÉUNION VIRTUELLE**

SONT PRÉSENTS :

Présidence :	D.M. Chartrand
Membres :	W.A. Aden, L. Benoit-Léger, G. Fournier, M. Godbout, R. Laforest, J. Marcil, R. Muse, S. Ouled Ali, M. Roy, C. Stitt et P. Tessier
Élèves conseillers scolaires :	L. Carrière et A. Dubé
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière :	S.C.R. Tremblay
Personnel administratif :	A.H. Aïdouni, C.-C. Bouchard, M. Cherouk, M.C. Desrosiers, C. Dussault, F. Laperle, A. Mahoney, M. Routhier Boudreau, S. Vachon et D. Ryan
Invités	Y. Méhou-Loko, P. Pharand et P. Rouleau
Secrétaire de séance :	S. Chiquette
Absence autorisée :	Sans objet

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

Le président déclare la réunion ouverte à 18h00 et procède à l'appel nominal.

1.1 Déclaration de conflits d'intérêts

Sans objet

1.2 Absences autorisées

Sans objet

2. Séance du Comité plénier à huis clos

Résolution 16-21

Le conseiller Fournier, appuyé par la conseillère Benoît-Léger, propose

QUE le Conseil se constitue en séance du Comité plénier à huis clos à 18h02.

Adoptée

La réunion reprend en séance publique à 19h00.

Le président fait lecture de la Reconnaissance du territoire autochtone.

Le président souligne la présence de deux invités, monsieur Patrick Pharand et monsieur Paul Rouleau, directeurs des consortium de transport scolaire, et les remercie pour leur travail important dans le transport des élèves.

3. Questions de l'assistance

Sans objet

4. Audition et réception des délégations

Sans objet

5. Audition et réception des présentations

5.1 Commissaire en équité et droits de la personne : rôle et mandat

Le président invite monsieur Yves Méhou-Loko à présenter son rôle et son mandat à titre de Commissaire en équité et droits de la personne. Suite à une question de la conseillère Muse, il confirme être ouvert à la collaboration avec les universités et cite, à titre d'exemple des conversations tenues avec des chercheurs de l'UQAM en matière de santé mentale. Il ajoute qu'il est important d'avoir des opinions, de nature académique, externes à l'organisation, afin de bien comprendre les recherches actuelles et de s'en imprégner pour éventuellement faire évoluer les pratiques organisationnelles.

Suite à une question de la conseillère Marcil, il confirme aux membres qu'il compte rendre visite aux membres des équipes écoles et aux élèves afin de leur présenter son rôle au sein du CEPEO. Monsieur Méhou-Loko indique aussi qu'il a déjà commencé à rencontrer certaines directions d'école, certains membres du personnel et certains parents à cet effet. Il clarifie qu'il n'agit pas à titre de superviseur, mais que son rôle est plutôt celui de conseiller et de médiateur pour le conseil.

Suite à une question de la conseillère Laforest, il précise aux membres qu'il est un agent neutre qui ne participe pas aux réunions du comité exécutif. Il ajoute qu'un de ses mandats consiste à aider le Conseil à corriger des situations ou des pratiques qui ne respectent pas les valeurs du Conseil quant à l'équité et l'inclusion.

5.2 Festival Vision'Art

Le président, à la demande de la directrice de l'éducation, invite le surintendant Bouchard à faire la présentation. Il indique aux membres que le festival a été un grand

succès et que le Centre d'excellence artistique de l'Ontario s'engage à présenter à nouveau le festival au même moment l'année prochaine.

6. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 17-21

La conseillère Stitt, appuyée par le conseiller Tessier, propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Conseil du 23 février 2021.

Adoptée

7. Adoption du procès-verbal

7.1 Réunion ordinaire du Conseil, le 26 janvier 2021

Le président Chartrand indique que le point 9.4 au folio 19 devrait lire le « le président » et non « la présidente de l'assemblée ».

Résolution 18-21

La conseillère Marcil, appuyée par le conseiller Aden, propose

QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil du 26 janvier 2021 tel que modifié.

Adoptée

8. Rapport des suivis et questions découlant des procès-verbaux

Les membres prennent connaissance du rapport des suivis.

1	Fournir un appui aux président(e)s des conseils d'école pour mieux les outiller et créer une uniformité à travers les écoles.
	La directrice de l'éducation précise que le Conseil sera informé des avancées de la surintendante Desrosiers et du CPP au moment opportun.
2	Réitérer par courriel la reconnaissance de la déclaration de l'UNESCO faite l'année dernière pour informer les parents.
	Ce suivi est complété et sera retiré du tableau.
3	Créer une plateforme pour favoriser la collaboration et le partage des meilleures pratiques entre les conseils d'école.
	La directrice de l'éducation précise que le Conseil sera informé des avancées de la surintendante Desrosiers et du CPP au moment opportun.

9. Rapport du Comité plénier à huis clos, le 23 février 2021

Le président invite la conseillère Marcil à présenter le rapport.

Résolution 19-21

La conseillère Stitt, appuyée par le conseiller Fournier, propose

QU'UN contrat d'une valeur de 3 633 487 \$ plus taxes soit octroyé à l'entreprise Bourgon Construction pour l'agrandissement et la rénovation de l'é.e.p. Nouvel-Horizon.

Adoptée

Résolution 20-21

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Aden, propose

QUE soit reçu le rapport RH21-03 portant sur les mouvements de personnel du 1^{er} au 31 janvier 2021.

Adoptée

9.1 Rapports et recommandations du Comité consultatif en équité et droits de la personne du 10 février 2021

Le président invite la conseillère Ouled Ali à présenter le rapport.

Résolution 21-21

La conseillère Ouled Ali, appuyée par le conseiller Aden, propose

QUE soient reçus les rapports et recommandations du Comité consultatif en équité et droits de la personne du 10 février 2021.

Adoptée

Résolution 22-21

La conseillère Ouled Ali, appuyée par le conseiller Aden, propose

QUE soient reçues les présentations suivantes :

- **Collecte de données sociodémographiques (Maternelle à la 12e année);**
- **Calendrier pour le projet pilote pour la collecte de données sociodémographiques du CEPEO.**

Adoptée

Suite à une question de la conseillère Muse, le surintendant Bouchard précise que la collecte des données aura lieu à la fin mai et que le tout sera terminé fin juin,

inclusant la rencontre avec les participantes et les participants pour recevoir leur rétroaction.

Suite à une question du conseiller Aden, le surintendant Bouchard explique que le mandat du projet pilote est provincial et qu'en 2023, les conseils scolaires devront faire une collecte de données. Il ajoute que le CEPEO est le premier conseil francophone à avoir été invité à participer et que cette collecte de données sociodémographiques servira à rendre le conseil pleinement équitable et inclusif.

La directrice de l'éducation ajoute que ce projet revient au propos de Monsieur Méhou-Loko à l'effet qu'il importe de bien comprendre les besoins des élèves et de prendre les mesures nécessaires pour y répondre.

9.2 Rapports et recommandations du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 février 2021

Le président invite la conseillère Stitt à présenter le rapport.

Résolution 23-21

La conseillère Benoît-Léger, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soient reçus les rapports et recommandations du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du 16 février 2021.

Adoptée

Résolution 24-21

La conseillère Benoît-Léger, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soient reçus les rapports suivants :

SUR21-02 : Membriété du CCED - 2020-2021

SUR21-03 : Plan des programmes et services pour les élèves ayant des besoins particuliers, sections 2, 3 et 16.

SUR21-04 : Prévisions budgétaires révisées pour les programmes et services à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers (EABP) - 2020-2021.

SUR21-05 : Apprentissage en personne offert aux élèves inscrits en classes distinctes durant le confinement provincial.

Adoptée

9.3 Calendrier scolaire 2021-2022

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport. Elle précise qu'une erreur s'est glissée dans les calendriers et que le 29 décembre sera un jour férié et non, une journée de congé

Résolution 25-21

Le conseiller Tessier, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit reçu le rapport SUR21-03 portant sur le calendrier scolaire pour l'année scolaire 2021-2022.

QUE soit soumis au ministère de l'Éducation, pour approbation, le calendrier scolaire proposé pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptées

10. Questions mises à l'étude pour décision ultérieure

Sans objet

11. Avis de propositions et dépôt des questions des membres

11.1 Courriel sur la reconnaissance de la déclaration de l'UNESCO faite l'année dernière pour informer les parents.

La conseillère Marcil indique à la directrice de l'éducation qu'elle n'avait pas reçu le courriel concernant la déclaration de l'UNESCO.

La directrice de l'éducation confirme que la déclaration avait été incluse dans un paragraphe du courriel sur la collecte de données envoyée le 8 février. Elle précise que les envois sont faits à partir des adresses courriels disponibles dans la base de données Trillium.

12. Rapports d'information

12.1 COVID-19 : mise à jour

Le président cède la parole à la directrice de l'éducation qui présente le rapport et répond aux questions des membres. Elle indique que le rapport présente les informations les plus récentes, précédant les dernières mises à jour annoncées vendredi dernier, particulièrement celles portant sur les nouvelles directives en matière d'auto-isolement.

La surintendant Mahoney précise que toute personne ayant un seul symptôme doit dorénavant s'auto-isoler. Elle ajoute que si les symptômes s'aggravent, les personnes

doivent rester à la maison pendant 10 jours ou jusqu'à ce qu'ils reçoivent un résultat de test négatif.

Suite à une question du conseiller Aden sur les tests de la qualité de l'air, la directrice de l'éducation précise que la gestion ne compte pas faire de nouveaux tests de la qualité d'air à moins que les circonstances ne l'exigent.

La conseillère Marcil pose une question pour s'assurer que les conseillères et conseillers seront informés si une classe présente un nombre d'élèves trop élevé. La directrice de l'éducation confirme que cet enjeu est pisté par l'équipe à la surintendance et que de la dotation sera ajoutée si la santé et la sécurité des élèves et du personnel est à risque.

Résolution 26-21

La conseillère Muse, appuyée par la conseillère Stitt, propose

QUE soit reçu le rapport DIR21-04 portant COVID-19 : mise à jour.

Adoptée

12.2 Octroi des contrats de 250 000 \$ à 999 999 \$ pour la période du 1er novembre 2020 au 31 janvier 2021

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres.

Résolution 27-21

Le conseiller Fournier, appuyé par le conseiller Roy, propose

QUE soit reçu le rapport FIN21-03 portant sur l'octroi des contrats d'une valeur de 250 000 \$ à 999 999 \$ pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 31 janvier 2021.

Adoptée

12.3 Consortium de transport scolaire de l'Est et Consortium de transport scolaire d'Ottawa : rapport annuel

Le président invite la directrice de l'éducation à présenter le rapport et à répondre aux questions des membres.

Résolution 28-21

Le conseiller Tessier, appuyé par le conseiller Aden, propose

QUE soit reçu le rapport AFF21-01 présentant le rapport annuel 2019-2020 du Consortium de transport scolaire de l'Est et du Consortium de transport scolaire d'Ottawa.

Adoptée

12.4 Des élèves conseillers scolaires et du RECFO

Les membres reçoivent le rapport d'activités des élèves conseillers scolaires et en prennent connaissance. L'élève conseillère Dubé indique aux membres que les rencontres du sénat se poursuivent à chaque semaine et que les élèves travaillent avec monsieur Méhou-Loko.

12.5 De la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière

Les membres reçoivent le rapport d'activités de la directrice de l'éducation et en prennent connaissance. Elle indique aux membres qu'il y a eu une table ronde sur l'équité et le racisme avec monsieur Méhou-Loko. Elle ajoute que lors du gala Prix Bernard-Grandmaître, quatre des cinq personnes mises en nomination par le Conseil ont remporté un prix dont madame Maëlle Bourdeau, enseignante, qui a gagné le prix 'Intervenante en éducation de l'année'. La directrice de l'éducation souligne aussi la visite de l'honorable Ahmed Hussen, ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social à l'é.s.p. Omer-Deslauriers. Elle conclut en applaudissant les équipes à la direction, le personnel, les surintendances de l'éducation ainsi que le Service des communications pour leur créativité lors des dévoilements virtuels des noms des écoles Pierre-de-Blois et Mamawi.

12.6 De la présidence et de la vice-présidence

Les membres prennent connaissance des rapports d'activités de la présidence et de la vice-présidence. La vice-présidente indique aux membres qu'il y a un partenariat établi avec le Consortium Centre Jules-Léger pour offrir des services pédagogiques.

12.7 Des membres

Le conseiller Tessier souligne l'amélioration et la créativité du Service des communications.

La conseillère Stitt indique aux membres qu'au folio 81, il y a la liste des activités auxquelles elle a participé en tant que représentante provinciale pour les activités d'éducation autochtone.

12.8 ACEPO | FNCSF

Les membres reçoivent le rapport d'activités du conseiller Chartrand et en prennent connaissance.

13. Retour en Comité plénier s'il y a lieu

Sans objet

14. Levée de la réunion

Résolution 29-21

Le conseiller Roy, appuyé par la conseillère Ouled Ali, propose

QUE soit levée la réunion ordinaire du Conseil du 22 février 2021 à 19h46.

Adoptée

Le président

La directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière

Denis M. Chartrand

Sylvie C.R. Tremblay

**Renvoi : Réunion ordinaire du Conseil
le 23 mars 2021**

SUIVIS					
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL					
#	DATE	ACTION À PRENDRE	ÉCHÉANCE	STATUT	PORTEUR DE DOSSIER
1	26/01/2021	Fournir un appui aux président(e)s des conseils d'école pour mieux les outiller et créer une uniformité à travers les écoles.	en temps opportun	en cours	MCD
2	26/01/2021	Créer une plateforme pour favoriser la collaboration et le partage des meilleures pratiques entre les conseils d'école.	en temps opportun	en cours	MCD



RAPPORT ET RECOMMANDATIONS
COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)
LE 10 MARS 2021

APPEL NOMINAL :

Présidence :	I. Hassan
Conseillère scolaire membre :	J. Marcil
Secrétaire du Comité :	M.C. Desrosiers
Représentants des directions d'écoles :	N. Ibrahim Ahmed T. Rinshed
Présidence de l'é.e.p. Gabrielle-Roy :	H. Muse
Présidence de l'é.s.p. Louis-Riel :	J. Chalifoux (absente)
Présidence de l'é.e.p. Séraphin-Marion :	V. Filion (absente)
Présidence de l'é.e.p. Michaëlle-Jean :	M. Gaidia
Présidence de l'é.e.p. Cité Jeunesse et de l'é.s.p. Marc-Garneau :	N. Lefrançois
Présidence de l'é.e.p. Jeanne-Sauvé :	N. Levesque (absent)
Présidence de l'é.e.p. Francojeunesse :	B. Mandaka
Présidence de l'é.e.p. Carrefour Jeunesse :	J. Ngameni
Présidence de l'é.s.p. Maurice-Lapointe :	Z. Nur
Présidence de l'é.e.p. Madeleine-de-Roybon :	A. Pearson et S. Poulin
Présidence de l'é.s.p. d'Omer-Deslaurier :	M. Miftah Ghasemzadeh
Présidence de l'é.e.p. Trille des Bois :	L. Suyin
Présidence de l'é.e.p. Charlotte-Lemieux :	N. Zayet
Représentante du CEPEO à Parents Partenaires en Éducation (PPE) :	N. Salimatou Barry
Représentante de la communauté :	R. Amlace
Secrétaire de séance :	A. Braisaz

RECOMMANDATION

Proposé par _____ appuyé _____

propose que soit reçu le rapport du Comité de participation des parents du 10 mars 2021.

Consultation des membres pour le projet pilote portant sur la collecte des données sociodémographiques.

RECOMMANDATION

Proposé par R. Muse, appuyée de B. Mandaka

QUE soit reçu le rapport SUR21-05 portant sur la consultation des membres du CPP quant à la meilleure manière de solliciter la participation des parents (M-3) dans le cadre du projet pilote portant sur la collecte des données sociodémographiques.

RAPPORT RH21-06

Réunion ordinaire du Conseil (ou Comité plénier à huis clos)

2021-03-23

TITRE : Révision de la politique PER05 - *Recrutement, sélection et embauche du personnel*

BUT : Présenter aux membres, pour décision, la révision de la politique *PER05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel*.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Le 22 février 2021, le ministère de l'Éducation a émis la note Politique/Programmes n° 165 - *Pratiques d'embauche des enseignants des conseils scolaires exigeant que la politique d'embauche des conseils scolaires soit cohérente, efficace et basée sur les qualifications et les mérites des candidates et des candidats.*

Le CEPEO doit s'assurer que sa politique et ses pratiques sont antidiscriminatoires et qu'elles respectent l'équité et les droits de la personne.

La politique révisée doit être approuvée par le Conseil avant le 31 mars 2021.

Bien que la NPP165 s'adresse spécifiquement au personnel enseignant, la gestion recommande que la révision présentée s'applique à toutes les catégories d'emplois du CEPEO.

L'annexe A présente la version actuelle de la politique *PER05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel*

L'annexe B présente la version modifiée de la politique *PER05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel*

RECOMMANDATIONS :

**QUE soit reçu le rapport RH21-06 portant sur la révision de la politique
*PER05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel***

QUE soit approuvée la politique modifiée *PER05 - Recrutement, sélection et embauche du personnel* révisée

INCIDENCES FINANCIÈRES

S.O.

ÉCHÉANCE

S.O.

**Directeur exécutif du Service des
ressources humaines,**



François Laperle

**Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,**



Sylvie C.R. Tremblay



Ministère de
l'Éducation

Politique/Programmes Note n° 165

Date d'émission : 22 février 2021

En vigueur : Le 31 mars 2021

Objet : Pratiques d'embauche des enseignants des conseils scolaires

À l'attention des : Directrices et directeurs de l'éducation
Administrations scolaires

Référence : La présente note entre en vigueur après la révocation du Règlement de l'Ontario 274/12 (Pratiques d'embauche).

Objectif

Le ministère de l'Éducation s'engage à mettre en place le meilleur système d'éducation à l'échelle mondiale afin de préparer les élèves¹ au succès, maintenant et à l'avenir. Pour ce faire, il est essentiel d'avoir une main-d'œuvre enseignante bien préparée, qualifiée et diversifiée qui possède les connaissances, les compétences et les attributs nécessaires afin que tous les élèves atteignent leur plein potentiel, peu importe leur milieu ou leur identité sociale.

La présente note a pour objet d'orienter les conseils scolaires² par rapport à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de processus d'embauche des enseignants justes, cohérents et transparents qui renforceront la capacité à atteindre et maintenir une main-d'œuvre enseignante forte. La note précise les éléments d'une politique d'embauche des enseignants que les conseils scolaires devraient adopter ainsi que les pratiques efficaces recommandées. Les attentes exposées dans la présente note s'appliquent aux processus d'embauche qui doivent commencer après la révocation du Règlement de l'Ontario 274/12 (Pratiques d'embauche) le 29 octobre 2020.

La présente note est éclairée par la recherche de pointe dans le domaine de la pédagogie et des pratiques exemplaires afin de créer une main-d'œuvre bien préparée, qualifiée et diversifiée dans le secteur de l'éducation. Elle est également éclairée par les résultats des consultations avec les intervenants qui ont réclamé plus d'équité, de souplesse, de mobilité, de mérite et de qualité en matière d'embauche des enseignants.

Attentes relatives aux politiques d'embauche dans les conseils scolaires

Le ministère de l'Éducation s'attend à ce que toutes les décisions d'embauche soient prises conformément à la présente note, aux lois applicables, y compris le *Code des droits de la personne*, et aux conventions collectives des conseils scolaires. Les décisions d'embauche doivent respecter les droits des écoles confessionnelles et des écoles de langue française. En cas de conflit entre un élément de la note et ces autres exigences, les lois applicables et les dispositions des conventions collectives prévalent.

En décrivant les attentes relatives à l'embauche des enseignants, la présente note confirme les principes énoncés dans le Règlement 298 (Fonctionnement des écoles – Dispositions générales), R.R.O., 1990, y compris ceux qui ont trait aux qualifications du personnel enseignant, à l'offre du meilleur programme possible pour les élèves.

Tous les conseils scolaires du système d'éducation financé par les fonds publics de l'Ontario sont censés établir des politiques équitables, cohérentes et transparentes pour l'embauche des enseignants. Les exigences et les critères de sélection des conseils scolaires pour l'embauche doivent être clairement définis et mis à la disposition du public sur les sites Web des conseils scolaires.

Il est attendu des conseils scolaires qu'ils incluent les éléments interdépendants suivants dans leurs politiques d'embauche des enseignants :

- Qualifications et mérite
- Diversité, équité et droits de la personne
- Mobilité d'emploi
- Équité et transparence
- Monitorage et évaluation

Qualifications et mérite

Les politiques d'embauche des enseignants doivent respecter les exigences en matière de qualifications énoncées dans le Règlement 298 (Fonctionnement des écoles – Dispositions générales), R.R.O., 1990. De plus, les conseils scolaires doivent aussi s'appuyer sur les éléments suivants au moment d'élaborer les critères de sélection et d'évaluation :

- valorisation de l'expérience et de l'engagement confirmés des candidats dans la création d'un environnement d'apprentissage sécuritaire, inclusif, équitable, accessible et de haute qualité; prestation du meilleur programme possible, déterminé par le directeur ou la directrice d'école, et prise en compte des éléments confirmés suivants des candidats :
 - engagement envers l'enseignement,
 - expérience ou temps passé dans une école en particulier,
 - aptitude à une tâche en particulier;
- valorisation des autres expériences, des compétences, des antécédents professionnels et de l'expérience personnelle et professionnelle des candidats;
- adaptation aux priorités des écoles et des conseils scolaires selon des critères clairement définis, y compris les qualifications.

Diversité, équité et droits de la personne

La promotion des droits de la personne et de l'équité est essentielle à l'atteinte d'une main-d'œuvre enseignante diversifiée et représentative afin de répondre aux besoins d'un corps étudiant de plus en plus diversifié. Une incidence positive sur l'expérience éducative et les résultats scolaires des élèves traditionnellement mal desservis est constatée lorsque les enseignants reflètent leur identité. Les recherches nous indiquent que tous les étudiants profitent de la

présence d'enseignants ayant des identités sociales et des expériences de vie variées. Pour parvenir à créer une main-d'œuvre diversifiée et représentative, il faut prendre les mesures suivantes :

- s'assurer que l'ensemble des politiques et des pratiques d'emploi sont antidiscriminatoires;
- travailler pour repérer et éliminer intentionnellement les obstacles pour les peuples autochtones et les groupes visant l'équité à chacune des étapes du processus d'embauche. Pour ce faire, il faut examiner chaque partie du processus d'embauche, de la détermination des exigences et des conditions d'emploi à l'établissement des processus de recrutement, de candidature, d'examen, d'entrevue et de sélection, soit toutes les étapes, afin qu'aucune d'elles ne crée d'obstacle pour les candidats des milieux sous-représentés.

Mobilité d'emploi

Le processus d'embauche des enseignants devrait tenir compte de la mobilité d'emploi en permettant équitablement à tous les enseignants autorisés à enseigner par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, d'avoir la possibilité de présenter leurs candidatures à un poste (suppléant, suppléant à long terme ou permanent) pour lequel ils sont qualifiés, quel que soit leur lieu de travail actuel.

Équité et transparence

Pour favoriser un processus juste et transparent pour les candidats, les politiques d'embauche des enseignants doivent comprendre :

- une politique de divulgation des conflits d'intérêts basée sur le modèle de conflit d'intérêts fourni par le ministère de l'Éducation;
- des étapes claires visant à éviter le népotisme (le modèle ci-joint de conflit d'intérêts relatif à l'embauche des enseignants représente la norme minimale que les conseils devraient respecter dans l'élaboration d'une politique locale);
- un processus visant le respect des exigences et des qualifications d'emploi de bonne foi ou « légitimes » par l'entremise du processus d'embauche, tout en suivant les exigences énoncées dans le Règlement 298 (Fonctionnement des écoles – Dispositions générales);
- un processus et des critères pour tous les aspects relatifs à l'embauche des enseignants – établissement des exigences d'emploi, d'affichage ainsi que des processus de recrutement, de candidature, d'examen, d'entrevue et de sélection, y compris la communication de ce qui précède;
- un processus de suivi et de communication avec les candidats;
- des processus de promotion de comités d'embauche diversifiés sur le plan démographique qui tirent parti des différentes expériences, de l'ensemble de compétences et d'antécédents scolaires et professionnels au sein du conseil;
- des critères d'évaluation des candidats en fonction de plus d'une source;
- des dispositions relatives aux critères, questions et outils d'évaluation structurés qui préviennent toute partialité durant les entrevues et les sélections;
- un processus de rétroaction constructive sur demande aux candidats à la suite d'une entrevue;
- un processus d'accommodement fondé sur les besoins liés au *Code des droits de la personne*;
- un processus de divulgation des renseignements aux unités de négociation appropriées.

Monitorage et évaluation de la responsabilisation

Les conseils devraient élaborer un plan de monitorage et d'évaluation afin d'examiner l'efficacité de leur politique d'embauche des enseignants et d'apporter des ajustements en conséquence.

Pratiques efficaces

Les conseils scolaires devraient élaborer les pratiques efficaces suivantes pour éliminer les obstacles et les lacunes dans l'embauche des enseignants. Pour mettre en œuvre les attentes décrites dans la présente note et s'assurer que les politiques relatives aux pratiques d'embauche demeurent pertinentes, les conseils scolaires sont tenus d'établir un mécanisme, ou d'utiliser les mécanismes existants, afin de collaborer avec les fédérations et associations d'enseignants locales.

Pratiques de sélection des candidats

Enseignants nouvellement qualifiés

Les politiques d'embauche doivent reconnaître l'importance de favoriser le renouvellement de la main-d'œuvre enseignante et d'offrir des cheminements de carrière aux enseignements nouvellement qualifiés, y compris ceux qui ont occupé des affectations à long terme pendant plusieurs années, mais qui n'ont pas encore de poste permanent.

L'embauche d'enseignants nouvellement qualifiés fournit :

- l'occasion d'introduire de nouveaux talents et de nouvelles compétences dans le système scolaire;
- un moyen d'accroître la diversité;
- l'occasion de renforcer les cheminements d'accès à la profession d'enseignant et d'investir dans les gens qui deviendront les enseignants expérimentés de l'avenir.

Représentation

Favoriser la diversité de la main-d'œuvre enseignante au sein du conseil scolaire est nécessaire, car elle doit refléter la diversité dans la province. Une représentation inéquitable des groupes traditionnellement désavantagés dans la main-d'œuvre peut entraîner des inégalités dans l'expérience et les résultats éducatifs des élèves exclus ou visant l'équité.

Pratiques de monitorage et d'évaluation visant à accroître la responsabilisation

Collecte de données

La collecte de données démographiques sur la main-d'œuvre enseignante servira de fondement pour des discussions et une prise de décisions bien éclairées sur la vision d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive ainsi que les politiques, programmes et procédures qui permettront de concrétiser cette vision. La collecte de données quantitatives est la première étape pour aider les conseils à déterminer les obstacles à l'emploi.

Lorsqu'ils élaborent un recensement volontaire de la main-d'œuvre et des résultats d'analyse, les conseils devraient se poser les questions suivantes :

- La main-d'œuvre enseignante correspond-elle aux identités sociales de la population étudiante et de la région, et rend-elle compte de la diversité de la province?
- Quelles identités (et recoulements des identités) devraient être représentées dans la main-d'œuvre enseignante pour tenir compte des besoins des collectivités des conseils scolaires et

052

d'y répondre ainsi que de rendre compte de la diversité de la province?

- Y a-t-il des collectivités sous-représentées dont les membres hésitent à s'identifier comme tels, rendant ainsi nécessaire l'utilisation d'approches alternatives ou complémentaires à un recensement?

Les conseils scolaires sont encouragés à explorer la façon de recueillir des données démographiques offertes volontairement par les candidats afin d'évaluer la diversité au sein des candidats qui postulent à un emploi et de déterminer les obstacles potentiels pour les candidats dans le processus d'embauche des enseignants.

Examen des systèmes d'emploi

La collecte et l'analyse des données sur la main-d'œuvre fournissent les fondements d'un examen des systèmes d'emploi. Chaque conseil scolaire devrait examiner ses systèmes d'emploi afin de déterminer s'ils créent des obstacles pour les candidats potentiels ou ont une incidence inéquitable sur leurs chances de réussite. Un examen efficace permettra également d'évaluer la culture organisationnelle pour déterminer les valeurs, hypothèses et normes comportementales inconscientes pouvant désavantager des groupes et des individus en fonction de leurs caractéristiques personnelles.

Un système centralisé de suivi des candidats et de gestion des dossiers pour toute la documentation relative à l'embauche est recommandé comme outil de monitorage principal. Dans certains conseils, il se peut qu'un tel système soit déjà mis en œuvre.

Création d'un plan d'emploi équitable

L'objectif à la fin de l'examen des systèmes d'emploi est d'avoir cerné les lacunes et les obstacles, notamment la culture en milieu de travail et les obstacles comportementaux, et fait des recommandations pour combler les lacunes et éliminer les obstacles dans un milieu de travail diversifié et inclusif. En travaillant ensemble, les conseils scolaires, les représentants des employés et les syndicats doivent utiliser le résultat du recensement de la main-d'œuvre et de l'examen des systèmes d'emploi pour élaborer un plan d'emploi équitable qui comprend les objectifs et les échéances requis pour combler ces lacunes et éliminer ces obstacles. Cela peut comprendre des mesures spécialement conçues pour la remédiation des effets continus de la discrimination systémique.

Conclusion

Le ministère de l'Éducation s'engage à mettre en place le meilleur système d'éducation à l'échelle mondiale afin de préparer les élèves au succès, maintenant et à l'avenir. Nous savons que les enseignants et la qualité de leur enseignement sont les facteurs les plus importants dans l'amélioration du rendement des élèves.

Des politiques équitables et transparentes en matière d'embauche des enseignants des conseils scolaires qui correspondent aux attentes décrites dans la NPP permettront aux élèves d'avoir accès à des enseignants qui peuvent changer leur vie pour le mieux. Ils seront des enseignants embauchés d'après leurs qualifications, leur mérite et leur habileté à répondre aux besoins divers de tous les élèves.

Le ministère continuera de travailler avec les conseils scolaires et les partenaires en éducation pour offrir un soutien et des ressources continus au fur et à mesure que les conseils élaborent et

mettent en œuvre des politiques et des processus locaux d'embauche des enseignants conformes à la NPP.

1 Dans la présente note, sauf indication contraire, le terme élève comprend les enfants de la maternelle et les élèves de la 1^{re} à la 12^e année.

2 Dans la présente note, les termes *conseils scolaires* ou *conseils* désignent les conseils scolaires de district, les administrations scolaires et les écoles provinciales et d'application (notamment les écoles dirigées par le Consortium Centre Jules-Léger).

Annexe

Politique sur les conflits d'intérêts lors de l'embauche du personnel enseignant

1. Application de la politique

La présente politique s'applique à tous les employés du conseil scolaire participant à l'embauche du personnel enseignant.

2. Préambule

Cette politique vise à faciliter la capacité du personnel à maintenir les normes d'affaire et éthiques les plus élevées et à faciliter la protection de l'intégrité des employés dans le cadre de leurs responsabilités d'embauche du personnel enseignant pour le conseil scolaire.

Cette politique définit des conflits d'intérêts potentiels, apparents et réels et y remédie. Elle offre des conseils aux employés afin que les conflits d'intérêts soient reconnus et évités ou résolus rapidement au moyen d'une divulgation et d'une gestion appropriées.

Le principe fondamental sous-jacent à la présente politique est que les employés ne doivent pas permettre que les relations avec d'autres personnes ou les activités externes de l'entreprise entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec les intérêts du conseil.

3. Définitions

Conflit d'intérêts désigne un conflit potentiel, apparent ou réel où les intérêts financiers ou personnels d'un employé, directs ou indirects, entrent en conflit ou semblent entrer en conflit avec la responsabilité de l'employé envers le conseil, ou avec la participation de l'employé à toute recommandation ou décision relative à l'embauche du personnel enseignant au sein du conseil.

Employé désigne les employés à temps plein ou à temps partiel du conseil scolaire qui participent à l'embauche du personnel enseignant.

Activité externe désigne toute activité d'un employé qui sort du cadre de son emploi auprès du conseil scolaire et qui est menée dans le cadre d'une entreprise commerciale ou bénévole.

Relation désigne toute relation de l'employé avec des personnes de sa famille immédiate, qu'elle soit liée par le sang, l'adoption, le mariage ou l'union de fait, et toute relation de nature intime et

(ou) financière au cours des cinq années précédentes, toute relation élève-superviseur ou toute autre relation passée ou actuelle pouvant donner lieu à une appréhension raisonnable de partialité.

Superviseur désigne la personne de qui un employé relève.

4. Conflits précis

Sans restreindre la généralité de cette politique, les circonstances suivantes peuvent donner lieu à des conflits d'intérêts :

- i) participer ou influencer le résultat de la nomination, de l'embauche, de la promotion, de la supervision ou de l'évaluation d'une personne avec laquelle l'employé a ou a eu une relation;
- ii) l'acceptation par un employé d'un cadeau de l'une des personnes ou entités suivantes si une personne raisonnable peut conclure que le cadeau pourrait influencer l'employé au moment d'accomplir son devoir d'embauche auprès du conseil scolaire :
 - a) une personne, un groupe ou une entité qui a des rapports avec le conseil scolaire;
 - b) une personne, un groupe ou une entité à qui l'employé fournit des services dans le cadre de ses fonctions auprès du conseil scolaire;
 - c) une personne, un groupe ou une entité qui cherche à faire affaire avec le conseil scolaire.

Un employé du conseil scolaire qui reçoit un don dans les circonstances visées au point ii) ci-dessus doit, par écrit, aviser son superviseur.

5. Procédure de divulgation des conflits d'intérêts

- i) Tous les employés ont l'obligation de divulguer à leur superviseur ou au directeur de l'éducation tout conflit d'intérêts. L'employé doit divulguer par écrit dès qu'il est raisonnablement au courant qu'un conflit d'intérêts existe. L'existence d'un conflit d'intérêts ne fait pas nécessairement obstacle à la participation à la situation qui a donné lieu au conflit (« la situation »). L'employé doit déclarer, par écrit, la nature et l'étendue du conflit d'intérêts au plus tard lors d'une réunion ou de tout processus auquel il participe et au cours duquel la situation doit être examinée. L'employé doit s'abstenir de participer à toute discussion ou à toute prise de décision relativement à la situation et se retirer de toute réunion ou de tout processus lorsque la situation fait l'objet d'une discussion jusqu'à ce qu'une décision ait été prise quant à la façon dont le conflit d'intérêts sera traité.
- ii) Tout autre individu peut également signaler un conflit d'intérêts impliquant un employé à un superviseur. Un rapport à un superviseur sur l'existence d'un conflit d'intérêts potentiel, apparent ou réel doit être fait par écrit.

6. Procédures de gestion des conflits d'intérêts

- i) Si le superviseur ou le directeur de l'éducation à qui la divulgation est faite est également en conflit d'intérêts, la divulgation doit être faite par écrit à la personne à l'échelon hiérarchique supérieur.
- ii) Le superviseur ou le directeur de l'éducation examinera s'il y a un conflit d'intérêts réel. Le cas échéant, le superviseur ou le directeur de l'éducation peut consulter l'employé et (ou) d'autres personnes.

ii) Si le superviseur ou le directeur de l'éducation détermine qu'il y a un conflit d'intérêts, le superviseur ou le directeur de l'éducation doit résoudre la situation conformément au paragraphe 7 ci-dessous et documenter par écrit tous les recours qui ont été appliqués.

7. Options pour résoudre les conflits d'intérêts :

Si un superviseur ou un directeur de l'éducation détermine qu'il existe un conflit d'intérêts, le superviseur ou le directeur de l'éducation décidera d'une ligne de conduite à suivre parmi les options suivantes :

- i) Si le problème se rapporte au paragraphe 4 i) ci-dessus, et dans le cas où l'employé peut être bien informé et avoir des renseignements indispensables à la discussion, il peut être permis à l'employé qui se trouve en situation de conflit ou d'apparence de conflit, de s'impliquer dans la situation sans participer à la décision finale décrite au paragraphe 4 i) ci-dessus.
- ii) Si un employé ne divulgue pas un conflit conformément au paragraphe 5 ci-dessus, une série de recours peuvent être appliqués, pouvant aller jusqu'au congédiement.

8. Infractions à la présente politique

Le respect de la présente politique, tant la lettre que l'esprit, est essentiel aux relations de confiance qui existent entre le conseil, ses employés et le public. Les infractions à la présente politique, qu'elles soient en raison de la malhonnêteté ou de l'inattention, compromettent ces relations et peuvent entraîner des mesures disciplinaires. Pour les employés, les sanctions disciplinaires en cas de manquement à la présente politique peuvent prendre diverses formes appropriées à la nature de l'infraction et peuvent comprendre le congédiement.

Aide

- Pour nous joindre
- Accessibilité
- Confidentialité
- Plan du site

Notices

- © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021
- Conditions d'utilisation

- DERNIÈRE MISE À JOUR : 22/2/21 1:46:11 PM

RÉSOLUTION 87-99

164-16

Date d'adoption : 2 mars 1999

27 septembre 2016

En vigueur : 3 mars 1999

27 septembre 2016

À réviser avant :

Directives administratives et date d'entrée en vigueur :

PER05-DA1 - 24 octobre 2016

PER05-DA2 - 24 octobre 2016

PER05-DA3 - 24 octobre 2016

PER05-DA4 - 24 octobre 2016

PER05-DA5 - 24 octobre 2016

PER05-DA6 - 24 octobre 2016

FONDEMENT

1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) s'engage à éviter toute pratique discriminatoire dans le cadre du recrutement, de la sélection, de l'embauche et de la promotion du personnel, conformément aux lois et règlements en vigueur en Ontario, aux obligations statutaires du CEPEO, aux ententes collectives en vigueur, aux ententes avec d'autres conseils ou organismes et aux compétences et titres requis.

EMBAUCHE DU PERSONNEL

2. La responsabilité d'embaucher le personnel, à l'exception des surintendances, relève de la personne à la direction de l'éducation qui, par voie de délégation au Service des ressources humaines, met en place les procédures nécessaires pour s'assurer que les personnes recrutées possèdent les compétences nécessaires pour exercer les fonctions du poste et soient en mesure d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves.
3. La personne à la direction de l'éducation fait rapport des nominations de ce genre à la réunion ordinaire du Conseil subséquente à ces embauches conformément à la politique PER08_Délégation de pouvoir - questions relatives au personnel.

NOMINATION À DES POSTES VACANTS

4. À compétences égales, la préférence est accordée au personnel du CEPEO pour combler les postes vacants.

Il incombe à la personne à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives visant la mise en œuvre et l'application de la présente politique.

Résolution 87-99 164-16
Date d'adoption : 2 mars 1999 27 septembre 2016
En vigueur le : 3 mars 1999 27 septembre 2016
À réviser avant :

FONDEMENT

1. Le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO) reconnaît que toute personne mérite d'être traitée avec équité, respect et dignité. Le CEPEO s'engage à mettre en place des pratiques inclusives où la diversité, l'équité et les droits de la personne sont au cœur des pratiques en matière de recrutement, de sélection et d'embauche du personnel. Le CEPEO s'engage à éviter toute pratique discriminatoire, à se conformer aux lois et règlements en vigueur en Ontario, aux obligations statutaires auxquelles il est assujetti, aux ententes collectives en vigueur, aux ententes avec d'autres conseils ou organismes et aux compétences et titres requis.

EMBAUCHE DU PERSONNEL

2. La responsabilité d'embaucher le personnel, à l'exception des surintendances, relève de la personne à la direction de l'éducation qui, par voie de délégation au Service des ressources humaines, met en place les procédures nécessaires pour s'assurer que les personnes recrutées possèdent les compétences nécessaires pour exercer les fonctions du poste et soient en mesure d'assurer le bien-être et la sécurité des élèves et des apprenants.
3. Le CEPEO reconnaît que, pour maintenir une main-d'œuvre qualifiée, compétente et diversifiée à tous les niveaux, les pratiques suivantes doivent être en place :
 - a. processus de recrutement rigoureux et équitables;
 - b. formation continue des membres du personnel;
 - c. rétroaction régulière de la part de la personne en charge de la supervision aux membres du personnel;
 - d. procédure d'évaluation du rendement.

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI ET DROITS DE LA PERSONNE

4. Le CEPEO souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi pour les groupes sous-représentés notamment, mais sans s'y limiter, les femmes, les personnes racialisées, les personnes issues des communautés autochtones, les personnes LGBTQ+ et les personnes en situation de handicap.

5. Le CEPEO s'assure que les pratiques d'emploi sont non discriminatoires et inclusives.
6. Le CEPEO examine régulièrement chaque partie du processus d'embauche pour repérer et éliminer les barrières systémiques auxquelles font face les groupes sous-représentés au sein du personnel du CEPEO.

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

7. En vertu du règlement de l'Ontario 191/11, le CEPEO met en place des pratiques et des mesures d'adaptation nécessaires afin de rendre disponibles sur demande le matériel ou les adaptations nécessaires dans le cadre du processus de recrutement.
8. Le CEPEO s'assure que la section emploi du site du CEPEO et sur les affichages des postes indique clairement que des mesures d'adaptation sont disponibles pour les candidates ou les candidats qui en font la demande.

NOMINATION À DES POSTES VACANTS

9. À compétences égales, et dans le respect de la présente politique, la préférence est accordée au personnel du CEPEO pour combler les postes vacants.
10. Il incombe à la direction de l'éducation d'émettre des directives administratives pour la mise en œuvre de la présente politique.

Références :

Code des droits de la personne de l'Ontario

Loi de 2017 contre le racisme et le règlement 267/18 - Dispositions générales

Politique/Programmes Note n° 165 - Pratiques d'embauche des enseignants des conseils scolaires

Règlement de l'Ontario 191/11 : Normes d'accessibilité intégrées

RAPPORT SUR21-06

Réunion ordinaire du Conseil

2021-03-23

TITRE : Bourses du CEPEO

BUT : Présenter aux membres, pour décision, l'abolition du Comité des bourses, le nouveau processus de sélection des récipiendaires et l'octroi d'une bourse par école.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Depuis 2007, le CEPEO offre aux finissantes et finissants de 12^e année une *Bourse du CEPEO*. Annuellement, 6 bourses d'études d'une valeur de 1 500 \$ chacune sont offertes. La politique et la directive administrative ELE10 - Bourse d'étude, présentent les critères, les procédures et le processus de sélection.

En 2019-2020, en raison des circonstances exceptionnelles liées au contexte sanitaire et suite à l'approbation du Conseil, le processus de sélection a été modifié de sorte qu'une bourse du CEPEO, d'une valeur de 1 500 \$, a été accordée à une finissante ou un finissant de chaque école secondaire, de l'école des adultes Le Carrefour et du programme Le Transit. La gestion recommande de pérenniser ce nouveau processus.

Comme il y aurait dorénavant une bourse pour chaque école, le Comité des bourses du Conseil pourrait être aboli. Les membres du Conseil seraient invités à participer, avec la direction de l'école, au choix du récipiendaire dans chacune des écoles secondaires de leur secteur et ce, selon les critères figurant à la directive administrative afférente.

RECOMMANDATIONS :

QUE soit reçu le rapport SUR21-06 portant sur les bourses du CEPEO.

QUE soit aboli le Comité de bourses d'études du CEPEO.

QUE soit octroyée une bourse du CEPEO de 1 500 \$ chacune par école secondaire, à l'école pour adultes Le Carrefour et au programme Le Transit.

QUE soit révisée en conséquence la politique ELE10 - *Bourses d'études*.

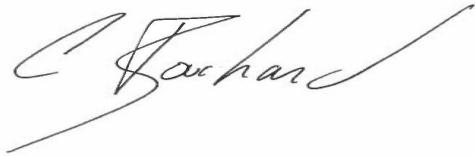
INCIDENCES FINANCIÈRES

ÉCHÉANCE

12 000 \$

Juin 2021

Surintendant de l'éducation



Christian-Charle Bouchard

**Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière**



Sylvie C.R. Tremblay

RAPPORT DIR21-07

Réunion ordinaire du Conseil

2021-03-23

TITRE : COVID-19 : mise à jour

BUT : Présenter aux membres, pour information, une mise à jour sur la gestion des écoles et du siège social en contexte de pandémie.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Depuis l'avènement de la COVID-19, le Conseil a dû faire face à plusieurs défis et adapter ces processus et ces orientations en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Afin de mitiger l'impact de la COVID-19 sur la conduite des opérations dans les écoles et au siège social, la gestion adopte une approche proactive et concentre ses efforts sur l'agilité des processus opérationnels et pédagogiques.

Ce rapport présente une mise à jour sur :

1. les nouvelles initiatives et exigences du ministère de l'Éducation;
2. le nombre de cas confirmés et autres données pertinentes sur la COVID-19;
3. l'effectif scolaire au P.A.V.É;
4. la ventilation dans les écoles.

1. Nouvelles initiatives et exigences du ministère de l'Éducation

Vaccination

Le 5 mars 2021, le ministère de l'Éducation a annoncé la mise en oeuvre de la deuxième phase du plan de distribution progressive des vaccins contre la COVID-19. Cette deuxième phase inclut les travailleuses et travailleurs des secteurs de l'éducation et des services de garde d'enfants (et chauffeurs d'autobus).

Il est prévu que la deuxième phase du plan débute en avril et se termine à la fin juillet 2021.

Cliniques de dépistage ciblé

Le 1er février 2021, le ministère de l'Éducation a annoncé son intention d'étendre aux élèves, aux enfants et au personnel de l'ensemble de la province les tests ciblés de diagnostic de la COVID-19.

Dans le cadre de la nouvelle approche, annoncée le 16 février 2021, les conseils scolaires doivent effectuer des tests ciblés sur des personnes asymptomatiques dans

au moins 5 p. 100 des écoles élémentaires et secondaires relevant de leur territoire de compétence. Tous les tests sont volontaires et les coûts sont financés par le ministère de l'Éducation.

Le CEPEO rencontrait déjà cette exigence (5 % des écoles) puisque des cliniques de dépistage ciblé avaient été mises en place dès l'automne 2020 en collaboration avec Santé publique Ottawa.

La mise en œuvre de cette initiative a pris un certain retard dans certains conseils scolaires de langue française parce que la documentation afférente n'était pas disponible en français. Cet enjeu n'a pas affecté le CEPEO puisque Santé publique Ottawa avait développé, dès l'automne, les ressources en français. D'ailleurs les ressources sont disponibles dans plusieurs langues : arabe, somali, swahili, anglais et français. Les ressources en français sont maintenant disponibles dans toutes les régions du conseil.

Tests en pharmacie pour le personnel

Depuis le 19 février 2021, le dépistage volontaire en pharmacie pour le personnel scolaire asymptomatique est disponible dans une grande partie de la province. Les pharmacies participantes (sur le territoire du CEPEO) sont énumérées dans l'annexe A du rapport.

2. NOMBRE DE CAS DE COVID-19 CONFIRMÉS, D'ÉCLOSIONS ET DE FERMETURE DE CENTRES ÉDUCATIFS

2.1 Cas confirmés et résolus dans les écoles

Le tableau suivant rapporte les cas confirmés et résolus des écoles du CEPEO jusqu'au 17 mars :

Écoles	Février 2021		Mars 2021		
	Cas rapportés	Cas résolus	Cas rapportés	Cas actifs	Cas résolus
Charlotte-Lemieux	-	-	1	-	1
De La Salle	2	2	-	-	-
Des Sentiers	3+1*	3+1*	-	-	-
Francojeunesse	1	1	-	-	-
Gabrielle-Roy	4	4	-	-	-
Gisèle-Lalonde	2	2	3	-	3
Jeanne-Sauvé	1	1	1	1	-
Julie-Payette	-	-	2	-	2
Le Carrefour	1	1	-	-	-
Le Transit	-	-	1*	-	1*
Le Sommet	1	1	-	-	-
Louise-Arbour	1*	1*	-	-	-

<i>Louis-Riel</i>	-	-	2	1	1
<i>Marie-Curie</i>	3	3	1	1	-
<i>Maurice-Lapointe</i>	2	2	1	1	-
<i>Mauril-Bélanger</i>	2	2	-	-	-
<i>Michaëlle-Jean</i>	1	1	1+1*	1*	1
<i>Omer-Deslauriers</i>	4+2*	4+2*	-	-	-
<i>Ottawa-Ouest</i>	2	2	-	-	-
<i>Rose des Vents</i>			1	1	-
<i>Séraphin-Marion</i>	1	1	3	1	2
TOTAL	34	34	18	7	11

*= membre du personnel

2.2 Nombre d'éclosions et d'élèves mis à l'écart

Écoles	Février 2021			Mars 2021		
	Éclosion	Élèves mis à l'écart	Niveau scolaire	Éclosion	Élèves mis à l'écart	Niveau scolaire
<i>Des Sentiers</i>	1	86	Autobus	-	-	-
<i>Gisèle-Lalonde</i>	-	-	-	1	10	12e
<i>Julie-Payette</i>	-	-	-	1	88	Autobus
<i>Séraphin-Marion</i>	-	-	-	1	79	Autobus
TOTAL	1	86		1	177	

2.3 Fermetures temporaires des centres éducatifs gérés par le CEPEO

Centre éducatif	Raison de la fermeture	Centre ou programme	Date de fermeture	Date de réouverture
<i>Séraphin-Marion</i>	Éclosion	Après l'école 4 et 5 ans	24/09/2020	3/10/2020
<i>Le Prélude</i>	Éclosion	Avant et après l'école 4 et 5 ans	30/09/2020	9/10/2020
<i>Louise-Arbour</i>	Éclosion	Service de garde d'urgence	11/01/2021	20/01/2021
<i>Louise-Arbour</i>	Pénurie de personnel	Avant et après l'école M-6e	15/03/2021 pm	17/03/2021 am

Le sommaire des cas actifs et résolus dans les écoles du CEPEO est public et disponible en tout temps : cliquer ici.

3. EFFECTIF SCOLAIRE DU P.A.V.É.

Niveaux scolaires	Nombre d'élèves inscrits			Nombre moyen d'élèves par classe		
Dates	20 janv.	17 févr.	17 mars	20 janv.	17 févr.	17 mars
Mat-6	1683	1564	1546	22,4	21,4	21,18
7-8	410	395	389	31,53	28,21	24,4
9-12	690	636	662	26,1	23,12	24,1
Total	2783	2595	2597	s/o	s/o	s/o

4. VENTILATION DANS LES ÉCOLES

Des tests de la qualité de l'air ont été faits dans les écoles ne disposant pas d'un système de ventilation mécanique moderne afin de vérifier les niveaux de dioxyde de carbone et de monoxyde de carbone, la température, le pourcentage d'humidité relative, le total de composés organiques volatiles ainsi que les particules en suspension dans l'air.

Du 8 au 23 février 2021, les tests ont été administrés à l'é.é.p et l'é.s.p. L'Équinoxe, à l'é.é.p. Mauril-Bélanger, à l'é.s.p. Mille-Îles et à l'é.é.p. Mamawi. Les tests ont révélé que la qualité de l'air intérieur des écoles ciblées répond aux exigences de la réglementation provinciale en vigueur. Le service des immobilisations a recommandé aux directions de s'assurer que les fenêtres soient ouvertes, lorsque possible, afin d'augmenter l'apport d'air frais et de contrôler les taux de dioxyde de carbone.

RECOMMANDATION :

QUE soit reçu le rapport DIR21-07 portant COVID-19 : mise à jour.

INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet ou montant

ÉCHÉANCE

2020-2021

Directrice de l'éducation et
secrétaire-trésorière,



Sylvie C.R. Tremblay



Tests de diagnostic dans les pharmacies pour le personnel scolaire asymptomatique

À partir du 19 février 2021, le dépistage volontaire en pharmacie pour le personnel scolaire asymptomatique sera disponible dans une grande partie de la province. Les pharmacies participantes sont énumérées ci dessous :

Ville	Pharmacie	Adresse	Code Postal	Téléphone/Site web	Cartographiez-le
Ottawa	Shoppers Drug Mart	1180, chemin Walkley	K1V 2M5	613-737-3344	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Shoppers Drug Mart	647, chemin Earl Armstrong	K1V 2G2	613-822-6746	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Shoppers Drug Mart	455, rue Bank	K2P 1Y9	613-238-9041	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Shoppers Drug Mart	541, chemin Montréal	K1K 0V1	613-740-0616	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Shoppers Drug Mart	2148, avenue Carling, unité 1	K2A 1H1	613-725-9990	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Shoppers Drug Mart	1309, avenue Carling	K1Z 7L3	613-722-4277	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Pharm hybride	318, chemin Richmond	K1Z 6X6	613-695-4923	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Medicine Shoppe	5303, chemin Canotek, unité 19	K1J 9M1	613-745-5905	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Pharmacie Vanier	355, chemin Montréal, unité 101	K1L 8H3	613-746-8102	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Rexall	240, rue Sparks	K1P 6C9	rexall.ca/covid19test	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Rexall	1620, rue Scott, unité 29	K1Y 4S7	rexall.ca/covid19test	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	La pharmacie Medicine Shoppe	381, rue Kent	K2P 2A8	613-232-4337	(ouvrir Google Maps)
Ottawa	Pharmacie du centre-ville	326, rue Bank	K2P 1Y1	613-422-2900	(ouvrir Google Maps)
Orléans	Rexall	1615 boulevard d'Orléans	K1C 7E2	rexall.ca/covid19test	(ouvrir Google Maps)
Orléans	Shoppers Drug Mart	3940, chemin Innes	K1W 1K9	613-834-7383	(ouvrir Google Maps)

Orléans	Shoppers Drug Mart	2954, boulevard Saint-Joseph	K1C 1G7	613-841-1535	(ouvrir Google Maps)
Orléans	Shoppers Drug Mart	1937, boulevard Portobello	K4A 4W9	613-590-1626	(ouvrir Google Maps)
Kanata	Shoppers Drug Mart	1102, chemin Klondike	K2K 1X7	613-592-6010	(ouvrir Google Maps)
Nepean	Rexall	350, promenade Cresthaven	K2G 4S4	rexall.ca/covid19test	(ouvrir Google Maps)
Long Sault	Pharmacie Long Sault - Pharmasave	43, promenade Long Sault	K0C 1P0	613-534-3777	(ouvrir Google Maps)
Rockland	Pharmacie Jean Coutu	2246, rue Laurier	K4K 1L4	613-446-5054	(ouvrir Google Maps)
Kingston	Shoppers Drug Mart	775 boulevard Strand	K7P 2S7	613-384-7477	(ouvrir Google Maps)
Kingston,	Shoppers Drug Mart	1201, rue Division	K7K 6X4	613-546-3544	(ouvrir Google Maps)
Kingston	Med + Pharmacy	277 chemin Bath	K7M 2X6	613-531-0707	(ouvrir Google Maps)
Amherstview	Pharmacie Loyalist - Pharmasave	200 boulevard Speers	K7N 1Y7	613-507-5800	(ouvrir Google Maps)
Belleville	Shoppers Drug Mart	150 rue Sidney	K8P 5E2	613-962-3406	(ouvrir Google Maps)

*Rendez-vous seulement. Appelez ou visitez leur site Web pour prendre rendez-vous

RAPPORT

DES ÉLÈVES CONSEILLERS

ACTIVITÉS CORPORATIVES - DU 09 AU 19 MARS 2021

09, 17 et 25 mars 2021	Rencontres du sénat des élèves : Concentration sur le travail en comité (Amélie et Louis)
------------------------	---

ACTIVITÉS SCOLAIRES - DU 09 AU 19 MARS 2021

Du 15 au 19 mars 2021	Semaine carnaval de Gisèle-Lalonde : Le GDE a organisé une semaine thème et quelques activités comme un bingo et un Kahoot pour amener de la joie pendant ce qui devait être la semaine de congé du mois de mars. (Amélie)
-----------------------	--

ACTIVITÉS DU RECFO - DU 09 AU 19 MARS 2021

--	--

RAPPORT

DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

ACTIVITÉS CORPORATIVES - 24 FÉVRIER 2021 AU 23 MARS 2021

24/02/2021	Rencontre du CODEP Rencontre du CODELF Allocution au Congrès de l'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) Réunion du Comité consultatif des parents et des programmes du Consortium Centre Jules-Léger (représentante du CODEP)
26/02/2021	Assemblée générale annuelle du Centre franco Rencontre extraordinaire du CODELF : tests de dépistage dans les écoles
01/03/2021	Lancement national et jeunesse des Rendez-vous de la Francophonie Panéliste à la table nationale en immigration francophone, FCFA Téléconférence du ministre de l'Éducation avec les présidences des conseils scolaires et les directions de l'éducation
02/03/2021	Réunion du conseil d'administration de l'ACÉPO Réunion de préparation avec la présidence et la vice-présidence du Conseil
03/03/2021	Café Spark : levée de fonds pour le programme des petits déjeuners du Réseau d'Ottawa pour l'éducation (ROPE)Coordination mobilisation Franco - Le Droit Enregistrement d'un balado avec Joël McLean, Inspire Leadership
04/03/2021	Téléconférence bimensuelle de la sous-ministre de l'Éducation avec les directions de l'éducation Réunion du conseil d'administration du ROPE Téléconférence avec le ministre de l'Éducation, les conseils scolaires et le bureau de santé publique du comté de Hastings & Prince Edward

06/03/2021	Soirée Saphir organisée par la Fondation franco-ontarienne
08/03/2021	Téléconférence du ministre de l'Éducation avec les présidences et les directions de l'éducation
09/03/2021	Réunion du conseil d'administration de l'ACÉPO Réunion de préparation avec la présidence et la vice-présidence du Conseil Retraite des conseillères et des conseillers scolaires
10/03/2021	Visite de l'é.s.p. Le Sommet Réunion du conseil d'administration du CTSE Visite de l'é.é.p. Nouvel Horizon
11/03/2021	Réunion des directions
12/03/2021	Petit-déjeuner du Forum des dirigeants du secteur public
15/03/2021	Téléconférence du ministre de l'Éducation avec les présidences et les directions de l'éducation
16/03/2021	Rencontre trimestrielle avec les co-présidences de l'ADFO Dialogue avec M Changxue Yu, Ministre conseiller en éducation et M. Peng Xiao, Premier secrétaire (éducation) à l'Ambassade de la République Populaire de Chine Dialogue avec Claude Deschamps, Directeur général et secrétaire-trésorier du Centre Franco Réunion de préparation avec la présidence et la vice-présidence du Conseil
17/03/2021	Visite de l'é.é.p. Gabrielle-Roy
18/03/2021	Téléconférence bimensuelle de la sous-ministre de l'Éducation et des directions de l'éducation Midi-conférence de l'ACÉPO : <i>L'enseignement virtuel, ses enjeux juridiques et les retombées sur les conseils scolaires</i>
22/03/2021	Téléconférence du ministre de l'Éducation avec les présidences et les directions de l'éducation

23/03/2021

Pelletée de terre virtuelle de la nouvelle école à Kingston
Réunion de préparation avec la présidence et la vice-présidence
du Conseil
Séance du Conseil

RAPPORT

DE LA PRÉSIDENCE

ACTIVITÉS CORPORATIVES - 17 février au 23 mars 2021

17/02/2021	<p>Accompagné de la DÉ du CÉPEO, visite de l'é.s.p. Omer-Deslauriers</p> <p>Vidéoconférence avec la DG de la FNCSF (refonte de la loi sur les langues officielles)</p> <p>Vidéoconférence du bureau de la ministre M Joly avec divers intervenants, dont la FNCSF (refonte de la loi sur les langues officielles)</p>
18/02/2021	<p>Dévoilement du nom de l'é.é.p. Mamawi par vidéoconférence</p> <p>Dîner-conférence de l'ACÉPO (santé mentale positive à l'école), par vidéoconférence</p> <p>Accompagné de la VP, de la DÉ, et du commissaire à l'équité du CÉPEO, vidéoconférence concernant le racisme systémique, organisée par La Passerelle – I.D.E</p> <p>Cérémonie des prix Bernard-Grandmaître, par vidéoconférence</p>
19/02/2021	<p>Vidéoconférence avec la VP et la DG de l'ACÉPO (revue de dossiers et préparation de réunions)</p> <p>Vidéoconférence avec la DG de la FNCSF (préparation de la réunion du comité de gouvernance)</p> <p>Entrevue avec B Senga, de la SRC – Sudbury (réaction au livre blanc sur la réforme de la loi sur les langues officielles)</p>
22/02/2021	<p>Vidéoconférence de l'ACÉPO, de l'AFOCSC et de TFO (mandats des CSLF et de TFO concernant les cours en ligne)</p> <p>Téléconférence des SMA Ginsler et Case avec les présidences et DG des associations de conseils scolaires (pratiques d'embauche des enseignants)</p> <p>Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences et DÉ des conseils scolaires (mise à jour des dossiers prioritaires)</p> <p>Réunion du groupe de travail de l'ACÉPO concernant les immobilisations, par vidéoconférence</p>
23/02/2021	<p>Accompagné de la conseillère J Marcil, visite du ministre A Hussen à l'é.s.p. Omer-Deslauriers (mois de l'histoire des Noirs), par vidéoconférence</p> <p>Réunion du comité des politiques de la FNCSF par vidéoconférence</p> <p>Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)</p>

	Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions) Réunion ordinaire de février du CÉPEO, par vidéoconférence
25/02/2021	Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences des associations de conseils scolaires (priorités pour septembre)
26/02/2021	Vidéoconférence avec la VP et la DG de l'ACÉPO (revue de dossiers et préparation de réunions)
01/03/2021	Cérémonie du lancement national et jeunesse des Rendez-vous de la Francophonie, par vidéoconférence Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences et DÉ des conseils scolaires (mise à jour des dossiers prioritaires)
02/03/2021	Réunion du CA de l'ACÉPO par vidéoconférence Vidéoconférence avec S Fecteau et la DG de l'ACÉPO (mandats de TFO et des CSLF concernant les cours en ligne) Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)
03/03/2021	Café Spark : levée de fonds pour le Programme des petits déjeuners, par vidéoconférence Conférence de presse de la ministre fédérale M Joly (investissements fédéraux pour contrer la pénurie d'enseignants)
04/03/2021	Réunion du comité des dossiers prioritaires de l'ACCS, par vidéoconférence Entrevue radiophonique avec M Laruelle de IJL APF (réactions aux actions proposées dans le livre blanc de la ministre Joly concernant la pénurie d'enseignants)
05/03/2021	Vidéoconférence avec la VP et la DG de l'ACÉPO (revue de dossiers et préparation de réunions) Visite du chantier de construction de l'é.s.p. Pierre-de-Blois
07/03/2021	Signature d'un affidavit en appui au maintien des programmes en français de l'université Laurentienne
08/03/2021	Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences et DÉ des conseils scolaires (mise à jour des dossiers prioritaires)
09/03/2021	Réunion extraordinaire du CA de l'ACÉPO, par vidéoconférence

	<p>Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)</p> <p>Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (réorganisation des postes de surintendances)</p> <p>Retraite des conseillers et conseillères du CÉPEO, par vidéoconférence</p>
11/03/2021	Réunion du comité d'organisation du Congrès 2021 de la FNCSF, par vidéoconférence
12/03/2021	Entretien téléphonique avec S Giguère, PDG de LCO (partenariat du projet Gladstone)
15/03/2021	<p>Session préparatoire à l'annonce de financement de Patrimoine canadien à la Maison de la Francophonie d'Ottawa, par vidéoconférence</p> <p>Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences et DÉ des conseils scolaires (mise à jour des dossiers prioritaires)</p> <p>Réunion du groupe de travail de l'ACÉPO concernant les immobilisations, par vidéoconférence</p>
16/03/2021	<p>Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)</p> <p>Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences d'association de conseils scolaires (dossiers ponctuels)</p> <p>Réunion du groupe de travail du CÉPEO concernant le processus de nomination à la surintendance de l'éducation, par vidéoconférence</p>
17/03/2021	Annonce du financement de Patrimoine canadien à la Maison de la Francophonie d'Ottawa, par vidéoconférence*
18/03/2021	<p>Midi-conférence de l'ACÉPO concernant les cours virtuels, par vidéoconférence*</p> <p>Vidéoconférence avec la DG de l'ACÉPO et D Giguère, SMA (cours en ligne)*</p>
19/03/2021	<p>Vidéoconférence avec la VP et la DG de l'ACÉPO (revue de dossiers et préparation de réunions)*</p> <p>Visite du chantier de construction de l'é.e.s.p. Rivière-Rideau*</p>
22/03/2021	Vidéoconférence des présidences et DG de l'ACÉPO, de l'AFOCSC et de TFO (mandats de TFO et des CSLF concernant les cours en ligne)*

	<p>Téléconférence du ministre S Lecce avec les présidences et DÉ des conseils scolaires (mise à jour des dossiers prioritaires)*</p> <p>Vidéoconférence du MÉO avec plusieurs intervenants, dont l'ACÉPO (cours en ligne)*</p>
23/03/2021	<p>Cérémonie de pelletée de terre du projet de construction de l'é.s.p. Mille-Îles, par vidéoconférence*</p> <p>Réunion du comité des politiques de l'ACÉPO, par vidéoconférence*</p> <p>Vidéoconférence avec la VP et la DÉ du CEPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)*</p> <p>Réunion ordinaire de mars du CÉPEO, par vidéoconférence*</p>

*activités prévues après le 16 mars

RAPPORT

DE LA VICE-PRÉSIDENCE

ACTIVITÉS CORPORATIVES - 24 février au 23 mars 2021

02/03/2021	Réunion du CA de l'ACÉPO par vidéoconférence Vidéoconférence avec le président et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions)
06/03/2021	Soirée Saphir de la Fondation franco-ontarienne
09/03/2021	Réunion extraordinaire du CA de l'ACÉPO, par vidéoconférence Vidéoconférence avec le président et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions) Vidéoconférence avec le président et la DÉ du CÉPEO (réorganisation des postes de surintendances) Retraite des conseillers et conseillères du CÉPEO, par vidéoconférence
15/03/2021	Réunion du groupe de travail de l'ACÉPO concernant les immobilisations, par vidéoconférence
16/03/2021	Vidéoconférence avec le président et la DÉ du CÉPEO (revue de dossiers et préparation de réunions) Réunion du groupe de travail du CÉPEO concernant le processus de nomination à la surintendance de l'éducation, par vidéoconférence
18/03/2021	Midi-conférence de l'ACÉPO concernant les cours virtuels, par vidéoconférence Réunion du conseil d'administration du Consortium Centre Jules-Léger
23/03/2021	Vidéoconférence avec la présidence et la direction de l'éducation (revue de dossiers et préparation de réunions)* Réunion ordinaire du Conseil par vidéoconférence*

*activités prévues après le 18 mars

Le 15 mars 2021

L'honorable Stephen Lecce
Ministre de l'Éducation
438, avenue University, 5^e étage
Toronto (Ontario) M5G 2K8

Objet : Les 48 conseillers et conseillères scolaires de l'ACÉPO demandent de préserver la santé mentale du personnel scolaire et des élèves

Monsieur le Ministre,

Après plus d'un an de pandémie, l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) se doit de vous faire part de ses inquiétudes par rapport au niveau de stress inégalé qui prévaut au sein de ses quatre conseils scolaires. Depuis mars dernier, nous voyons la santé mentale du personnel scolaire se dégrader peu à peu. Il est nécessaire de remédier à cette situation afin de limiter les répercussions désastreuses que cette dernière pourrait avoir sur les élèves, la qualité de l'apprentissage et l'environnement de travail de notre personnel.

Gérer des écoles pendant la pandémie a mis une pression énorme sur les épaules des cadres supérieurs dans les conseils scolaires et des directions d'école. Leurs habitudes de travail et responsabilités sont constamment bouleversées pour répondre aux nécessités de sécurité, de bien-être et d'éducation des élèves et du personnel scolaire. Cette surcharge de travail, cette instabilité et ce climat d'incertitude qui durent depuis plus de 12 mois sont au détriment de la bonne santé mentale du personnel scolaire, qui est l'un des fondements du succès scolaire.

Rappelons que comme chaque personne influence son environnement, la santé mentale défaillante d'un membre du personnel a un impact aussi sur ses collègues, ses élèves, l'école et la communauté scolaire. C'est l'effet domino bien documenté des problèmes de santé mentale en milieu de travail. Le stress d'un cadre supérieur dans un conseil scolaire peut créer du stress chez une direction d'école, ce qui peut conduire à de l'anxiété, de l'irritabilité et de l'absentéisme chez son personnel, qui pourront à leur tour engendrer du stress chez les élèves, menant à un rendement scolaire inférieur et l'impression d'être moins appuyé. À terme, ces effets pourront occasionner des retards scolaires, du décrochage scolaire, des problèmes de dépression et d'anxiété.

Des études pré-pandémie indiquaient déjà un stress en croissance constante chez les directions d'école et le personnel scolaire en raison de l'augmentation de la rapidité des changements, de la quantité et de la complexité du travail requis, et des besoins accrus des élèves. La pandémie a exacerbé cette situation difficile de façon exponentielle. Bien que les défis supplémentaires en santé mentale provoqués par la pandémie existent dans tous les conseils scolaires en Ontario, l'effet est encore plus sévère au sein des conseils de langue française.

Le contexte minoritaire francophone est déjà porteur de stress additionnel avec sa pénurie d'enseignants, son accès limité aux professionnels spécialisés, aux services et aux ressources communautaires en français. De plus, chaque conseil scolaire de langue française doit gérer les mesures sanitaires avec de multiples bureaux de santé (de 3 à 13 selon le conseil scolaire et chaque bureau a ses propres exigences et modes de

077

fonctionnement, souvent sans capacité d'offrir des services en français), ce qui a créé une tempête parfaite au sein de nos conseils. À ce poids additionnel porté par les conseils publics de langue française, on doit également ajouter la responsabilité supplémentaire envers la transmission du français et de la culture francophone.

Sur le terrain, cette augmentation de stress du personnel scolaire est une réalité ; nous voulons réagir avant que la situation devienne intenable. **C'est pourquoi, au nom de ses 48 conseillers et conseillères scolaires, l'ACÉPO demande au ministère de l'Éducation de les aider à donner des conditions de travail les plus stables possibles à leur personnel en imposant un moratoire sur tout changement jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.**

Une exception peut être faite pour les mesures qui touchent directement la santé et la sécurité des élèves et du personnel, à condition qu'elles soient essentielles, urgentes, accompagnées de services en français, et qu'elles soient évaluées dans un contexte global, et non en silo comme ça semble être le cas présentement. Si une nouvelle mesure répond à ces critères, alors pour être appliquée elle devra être accompagnée de ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires.

La pression à laquelle est soumis actuellement le personnel des conseils scolaires n'est plus viable et nécessite des actions rapides et concrètes pour rétablir un environnement de travail bienveillant, favorable à l'épanouissement et au succès de tous et toutes.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Le président,



Denis M. Chartrand

La directrice générale,



Isabelle Girard

CC L'hon. Christine Elliott, ministre de la Santé
L'hon. Caroline Mulroney, ministre des Affaires francophones
Sam Oosterhoff, Adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation
Nancy Naylor, sous-ministre, ministère de l'Éducation
Denys Giguère, sous-ministre adjoint, Division de la réussite, de l'enseignement et de l'apprentissage en langue français, ministère de l'Éducation
Dr David Williams, Médecin hygiéniste en chef
Denis M. Chartrand, Président du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
Sylvie Landry, Vice-présidente de l'ACÉPO et Présidente du Conseil scolaire Viamonde
Denis Labelle, Président du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario
Anne-Marie Gélineault, Présidente du Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario